

Communauté de communes Haut-Jura Saint Claude



*Assistance à Maîtrise d'ouvrage
pour l'élaboration d'un projet stratégique de développement pour le
territoire de la communauté de communes Haut-Jura Saint Claude*

Rapport de diagnostic

VIAREGIO

S.A.S. au capital de 182 000 euros - RCS Strasbourg B 440 893 113 - TVA FR 58 440 893 113
Viaregio société d'AK Group S.A.S. au capital de 3 459 740 euros

10, Avenue Pierre Mendès France 67300 Schiltigheim Tél : +33 (0)3.88.24.97.60	Tour Montparnasse (26 ^e) 33, avenue du Maine 75015 Paris Fax : +33 (0)3.88.36.86.58
---	--

SOMMAIRE

Methodologie	5
Analyse documentaire.....	5
Recherche d'informations « quantitatives » complémentaires	5
Recherche d'informations « qualitatives » complémentaires : réalisation d'entretiens	5
Présentation générale de la Communauté de Communes du Haut-Jura Saint-Claude.....	7
1.1. Situation géographique et administrative du territoire	7
1.2. Environnement de la CCHJSC : les EPCI alentours	12
Egalité des chances	15
THEME 1 : Population et santé.....	15
1.1. État des lieux de la population	15
1.1.1. Population et densités de population	15
1.1.2. Évolution de la population	17
1.1.3. Structure de la population	20
1.1.4. Revenus fiscaux des ménages : un niveau de vie dans la moyenne des territoires de référence	23
1.1.5. Structure des ménages	25
1.2. Offre de soins	30
1.2.1. Personnel de santé : une offre de proximité satisfaisante et hospitalière cohérente	31
1.2.2. Équipements de santé : un territoire organisé autour du centre hospitalier de Saint-Claude	34
AFOM thème 1 : Population et santé.....	37
THEME 2 : Marché du travail, emploi et cohésion sociale.....	38
2.1. Niveau de formation	39
2.1.1. Situation globale : un niveau de formation en amélioration avec une élévation de la technicité	39
2.1.2. Niveau de formation selon l'âge : une forte proportion de jeunes sortis du système scolaire sans diplôme	40
2.2. Situation quant à l'emploi : un taux de chômage en forte augmentation, touchant surtout les jeunes.....	41
2.2.1. Composition de la population : un ratio entre population active et inactive dans la moyenne départementale	41
2.2.2. Taux de chômage : une hausse très importante, qui touche plus d'un quart des moins de 25 ans.....	42
2.3. Précarité de l'emploi	45
2.3.1. Temps de travail : un recours au temps partiel en hausse mais en-dessous de la moyenne	45
2.3.2. Statut d'emploi : beaucoup de contrats stables, mais une plus forte proportion de femmes en situation précaire.....	45

2.4. Revenus et salaires : des niveaux dans la moyenne départementale.....	47
2.4.1. Salaires horaires : des salaires inférieurs dans la CCHJSC et dans le Jura que dans le reste de la France, une tendance durable	47
2.4.2. Salaire horaire net moyen par classe d'âge :	49
AFOM thème 2 : Marché du travail, emploi et cohésion sociale	50
<i>THEME 3 : équipements et services à la population</i>	51
3.1. Services au quotidien	51
3.2. Scolaire et périscolaire	53
3.2.1. Scolaire : les communes confrontées à la baisse des effectifs	53
3.2.2. Petite enfance	55
3.2.3. Périscolaire et extrascolaire	56
3.3. Culture, loisirs, sports	57
3.3.1. Lecture publique.....	57
3.3.2. Spectacles - cinéma.....	57
3.3.3. Musique.....	58
3.3.4. Sports et loisirs.....	58
3.4. Séniors	62
3.4.1. Démographie.....	62
3.4.2. Hébergement	63
3.4.3. Service d'aide à domicile, portage de repas	63
AFOM thème 3 : Équipements et services à la population	64
<i>Innovation et compétitivité :</i>	65
<i>THEME 4 : développement économique et entrepreneuriat</i>	65
4.1. Tissu d'entreprises	66
4.1.1. Distribution géographique des emplois : près de 80% des emplois salariés sur Saint-Claude, Saint-Lupicin et Lavans-lès-Saint-Claude	66
4.1.2. Distribution des emplois par secteur d'activité.....	67
4.1.3. Taille des établissements : un tissu important de petites et moyennes structures mais 35% des emplois salariés offerts par moins de 1% des établissements du territoire	70
4.2. Accueil des entreprises	73
Foncier à vocation économique	73
4.3. Tourisme et patrimoine.....	74
4.3.1. Infrastructures touristiques.....	75
4.3.2. Patrimoine	77
AFOM thème 4 : Développement économique et entrepreneuriat	80
<i>Développement intégré et réseaux</i>	81
<i>THEME 5 : Organisation du territoire, urbanisme et habitat.....</i>	81
5.1. Organisation du territoire	81
5.1.1. Typologie des espaces	81
5.1.2. Participations supra-intercommunales.....	83
5.1.3. Documents d'urbanisme	85

5.2. Habitat	88
5.2.1. Évolution du parc	88
5.2.2. La typologie des logements	90
5.2.3. Le statut d'occupation des résidences principales.....	90
5.2.4. La construction récente de logements	92
AFOM thème 5 : Organisation du territoire, urbanisme, habitat	93
<i>Développement intégré et réseaux</i>	94
<i>THEME 6 : Environnement</i>	94
6.1. Milieux naturels protégés	95
6.1.1. Les sites inscrits et classés.....	95
6.1.2. Les réserves naturelles	96
6.1.3. Les Arrêtés de Protection du Biotope	98
6.1.4. ZNIEFF.....	100
6.1.5. Natura 2000	103
6.2. Gestion de l'eau	103
6.2.1. Compétences en matière d'adduction d'eau potable et d'assainissement	103
6.2.2. Les captages d'eau potable	105
6.2.3. Les ouvrages d'épuration	106
6.3. Gestion des déchets	106
6.4. Énergies renouvelables	106
AFOM thème 6 : Environnement	107
<i>Développement intégré et réseaux</i>	108
<i>THEME 7 : Transport et mobilité</i>	108
7.1. Déplacements	108
7.2. Offre de transport	109
7.2.1. Infrastructures de transport.....	109
7.3. Aménagement numérique	114
7.3.1. L'accès à internet	114
7.3.2. Les antennes téléphoniques	118
AFOM thème 7 : Transport, mobilité et télécommunications	119

METHODOLOGIE

Remarque préalable : ce diagnostic a été établi à partir des données disponibles au début de l'été 2013. En fonction des données exploitées, la date des données disponibles varie entre 2009 et 2013.

Le présent document restitue le diagnostic détaillé du territoire de la Communauté de communes du Haut Jura Saint-Claude à la date du 31 juillet 2013.

Ce diagnostic va servir de base à la réactualisation du projet de développement de l'EPCI pour la période 2014-2020 (ou « Projet de territoire 2014-2020 »), document d'orientation stratégique, opérationnel et prospectif pour le développement du territoire dans les années à venir et accompagnant le renouvellement des contractualisations de financements externes d'origine européenne (fonds européens) et nationale (Etat, Région, Département) pour la période 2014-2020.

Le présent diagnostic a été élaboré en plusieurs étapes :

Analyse documentaire

La liste des documents mis à disposition qui ont été pris en compte et analysés pour réaliser ce diagnostic est disponible en annexe du présent rapport.

Recherche d'informations « quantitatives » complémentaires

Quelques documents complémentaires (études, rapports) ont été recherchés, de même que des données, informations et séries statistiques, via le site de l'INSEE notamment, ainsi que les sites Internet de la Communauté de Communes du Haut-Jura Saint-Claude, de la Ville de Saint-Claude et de leurs principaux partenaires (Office de tourisme, Parc Naturel, Cité Haut-Jura, etc.).

Pour sa partie « quantitative » (indicateurs, etc.), outre l'appui sur les éléments disponibles dans la documentation transmise, le diagnostic s'est appuyé essentiellement sur les données INSEE disponibles concernant l'ensemble de l'EPCI, ainsi que, quand nécessaire, sur un travail d'agrégation des données INSEE individuelles relatives à chacune des 28 communes membres de l'EPCI. Ce travail a été complété par des données recherchées et retrouvées dans les dossiers thématiques régulièrement publiés par l'INSEE et disponibles en ligne dans la rubrique thématique du site de l'INSEE. Les références aux principales publications consultées sont rappelées dans le texte ou en note de bas de page dès que nécessaire.

D'autres informations complémentaires ont été recherchées au travers de diverses sources.

Les données statistiques brutes récoltées à partir des sources mentionnées ci-dessus ont fait l'objet d'un travail de traitement, de classement et d'agrégation afin d'être exploitable dans le cadre de ce rapport. Dès que nécessaire, des graphiques ont été réalisés à partir de ces données, afin d'illustrer au mieux le propos.

Recherche d'informations « qualitatives » complémentaires : réalisation d'entretiens

Les informations documentaires ou statistiques ayant servi de base à la réalisation de ce diagnostic ont été complétées par des informations recueillies lors d'une série d'entretiens collectifs :

Entretiens avec les élus des communes :

- Roland COUTY - Maire de Coiserette
- Daniel MONNERET – Maire de Villars-Saint-Sauveur
- Daniel GRECARD – Maire de Coyrière
- Françoise CRESPIY – Maire de la Rixouse
- Michel HUMBERT-BRUN – Maire de Villard-sur-Bienne

- Jacques BILLET – Adjoint au Maire de la Rixouse
- Thierry GRENARD – Maire de Lajoux
- Jean-Louis MICHARD – Conseiller Municipal à Septmoncel
- Christian CHAGRE – Conseiller Municipal de Lajoux
- Daniel LOUVARD – Conseiller Municipal de Lavans-Lès-Saint-Claude
- Nicole PEDROLETTI – Maire de Ponthoux
- Jean-Paul BERNASCONI – Maire de Pratz
- Philippe PASSOT – Maire de Lavans-lès-Saint-Claude
- Christian FOURNIER – Adjoint au Maire de Molinges
- Jean-Pierre DEMARCHI – Maire de Molinges
- Jean-Jacques BARONI – Adjoint de Chassal
- Jean-Pierre MARTORELL – Maire de Chassal
- Eliane GRENARD – Maire des Molunes
- Jean Marc GRENINGUEY – Maire des Moussières
- Bernard FELLMANN – Maire de Bellecombe
- Christian DAVID – Maire de La Pesse
- Jean-Pierre ACKERMANN – Conseiller Municipal des Bouchoux
- Anne LOZNEANU – Conseillère Municipale à La Pesse
- Christian MILLET – Conseiller Municipal à La Pesse
- Francis LAHAUT – Président CCHJSC et Maire de Saint-Claude
- Yves POETE – 1er adjoint au Maire d'Avignon-les-Saint-Claude
- Jacques PRAT – Conseiller Municipal Avignon-les-Saint-Claude
- Alain WAILLE – Maire de Saint Lupicin
- Roger BEGUET – Maire de Leschères
- Raymond BRUNEAU – Conseiller Municipal de Ravilloles
- MOREL-FOURRIER Roger – Adjoint au Maire de Ravilloles
- Jean-Louis DAVID – Maire de Cuttura
- Roger BAILLY-BAZIN – Adjoint au Maire de Saint Lupicin
- Ludovic SONNEY – Adjoint au Maire de Saint Lupicin
- Alain PARIZOT – adjoint au Maire de Saint Lupicin
- Jean-Daniel MAIRE – Maire de Viry
- Joël LAMOURET – Adjoint au Maire de Larrivoire
- Guy PERRIER – Maire de la Rivoire
- Denis POINT – Maire de Choux
- Bernard NABOT – Conseiller Municipal de Viry

Pour les services et les partenaires :

- Anne-Véronique BERGELIN – Directrice CITE Haut-Jura
- Philippe VERRROT – Directeur Général des Services CCHJSC

PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-JURA SAINT-CLAUDE

Situation géographique et administrative du territoire

La Communauté de Communes du Haut-Jura Saint-Claude se situe en région France-Conté, à l'extrême sud-est du département du Jura, à la frontière avec le département de l'Ain (dont 7 communes sont limitrophes). Cette proximité immédiate ainsi que la topographie assure une réelle proximité avec ce département et le territoire se situe donc dans une aire d'influence de la Région Rhône Alpes.

Elle a été créée au 1^{er} janvier 2011 suite à la fusion des Communautés de Communes de Val de Bienne, du Plateau du Lizon et des Hautes Combes. Son périmètre comporte actuellement 28 communes, pour une superficie de 377 km² et une population de 22 837 habitants en 2010 – chiffre officiel 2013 (soit une densité moyenne de population de 60,6 hab./km²). Les cartes ci-dessous replacent la CCHJSC dans son contexte géographique :

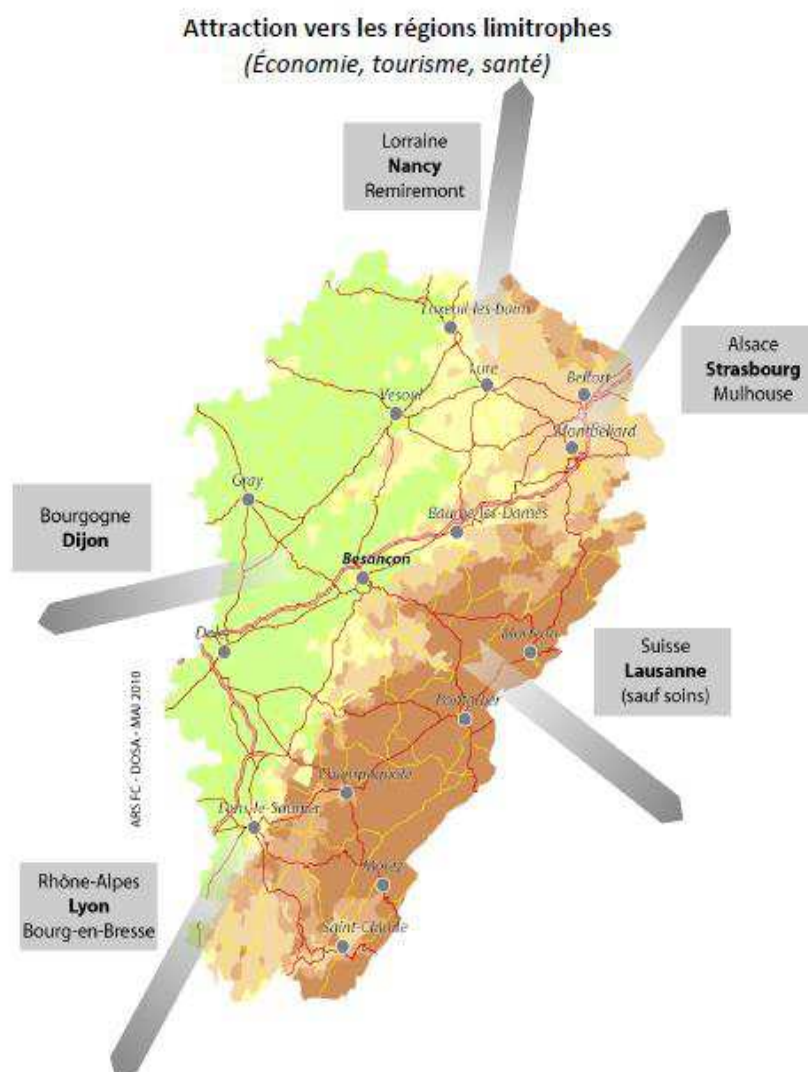
Situation géographique de la CCHJSC dans le département du Jura

La Franche-Comté est une petite région, tant par sa superficie que par sa population. Son territoire est partagé entre la montagne (plateau du Jura, au sud-est) et la plaine. La région compte quatre départements : le Doubs est le plus peuplé, le Territoire de Belfort est le plus petit en superficie, le Jura et la Haute-Saône sont des départements à dominante rurale.

La capitale régionale, Besançon jouit d'une position centrale mais reste une ville d'importance moyenne.

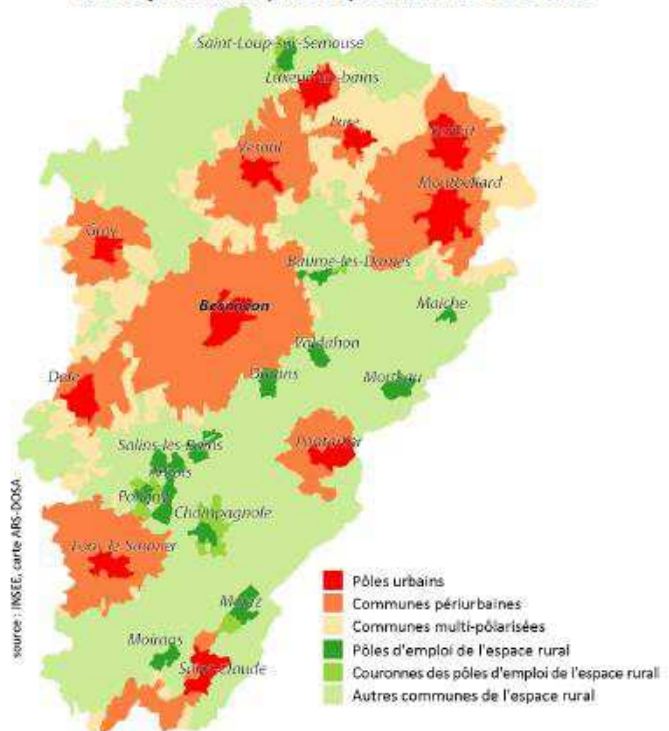
Les autres bassins de population sont soumis à l'attraction des régions ou pays voisins : le Haut-Doubs compte un nombre important de travailleurs frontaliers exerçant leur activité professionnelle en Suisse, le sud de la région est proche de l'Ain, les villes de Gray et Dole sont attirées par Dijon, le nord-ouest de la région vers la Lorraine et Belfort et Montbéliard constituent une aire urbaine dont la proximité avec l'Alsace et Mulhouse induit des interactions.

Le réseau routier a un rôle structurant, avec un axe autoroutier (A36) qui relie la Bourgogne à l'Alsace et traverse la région, et un axe plus récent (A39) reliant le Jura au sud. La petite taille du territoire et ce réseau dense font que la région ne comporte pas vraiment de points très isolés.



La majorité des aires urbaines franc-comtoises présentent un schéma démographique identique. La population des communes en périphérie progresse, tandis que généralement les villes centres perdent des habitants. Entre 1999 et 2006, malgré un excédent naturel (+0,52 % par an), la population des villes-centres diminue de -0,20 % par an, du fait de fortes pertes migratoires (en moyenne -0,73 % par an). Toutefois, parmi ces villes-centres, Pontarlier se distingue avec une croissance démographique de +0,32 % par an. La population des communes de Belfort et de Besançon sont demeurées quasiment stables entre 1999 et 2006. La population d'Héricourt est en légère progression, du fait de la périurbanisation de Belfort et Montbéliard.

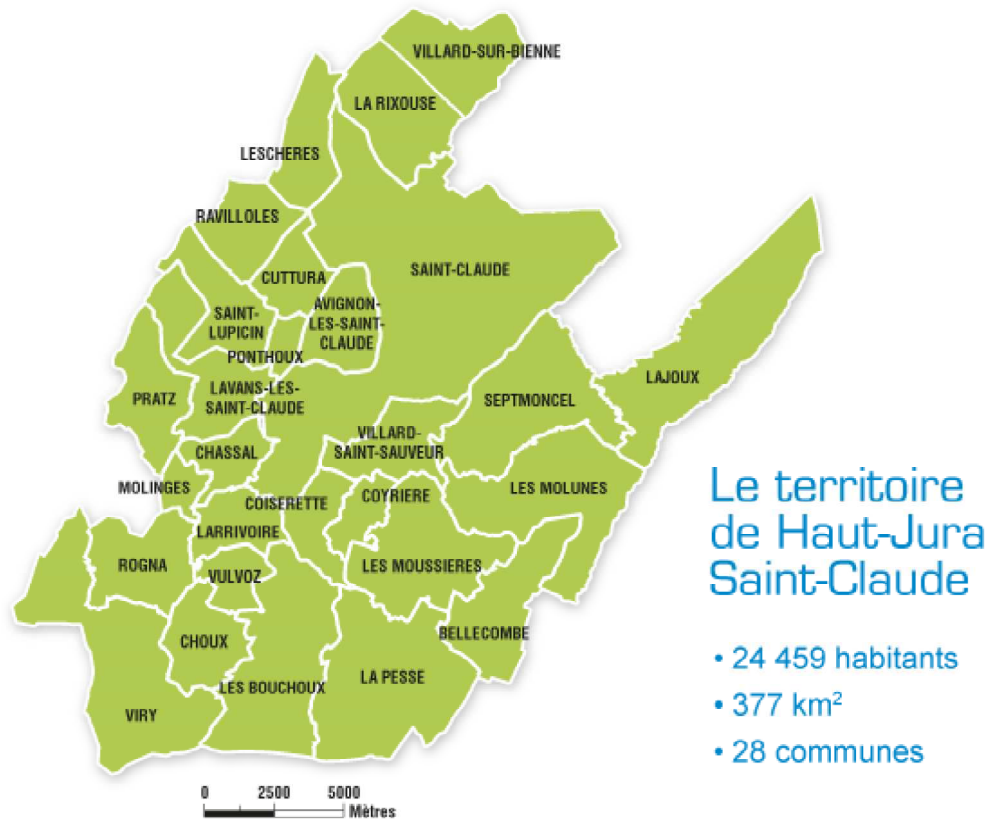
Zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER) de la Franche-Comté



Zones d'emploi 2010 de Franche-Comté

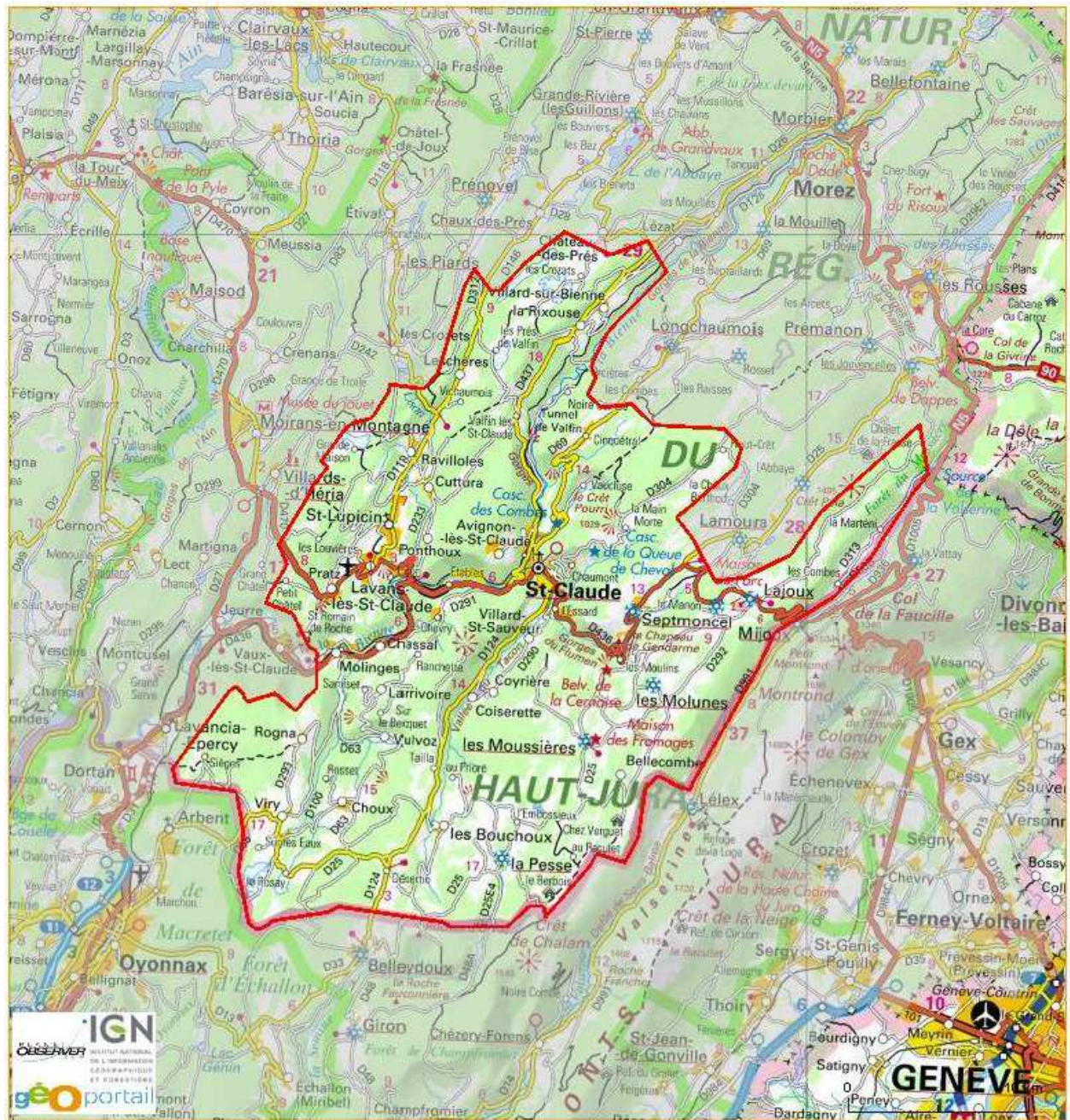


La zone d'emploi de Saint-Claude s'étend sur 83 communes dont celles de la communauté de communes du Haut-Jura St Claude. C'est une zone rurale caractérisée par une faible densité de population et souffrant d'un certain enclavement. Elle regroupe 5% de la population régionale.



Source : Site internet CCHJSC

L'ensemble des 28 communes appartient globalement aux mêmes périmètres.



© IGN, GeoFLA®. 2006 - France métropolitaine par commune

Le tableau ci-dessous reprend les données pour les cantons, qui diffèrent selon les différentes communes :

COMMUNE	CANTON	ARRONDISSEMENT
Avignon-lès-Saint-Claude	Saint-Claude	Saint-Claude
Bellecombe	Saint-Claude	Saint-Claude
Les Bouchoux	Bouchoux	Saint-Claude
Chassal	Saint-Claude	Saint-Claude
Choux	Bouchoux	Saint-Claude
Coiserette	Bouchoux	Saint-Claude
Coyrière	Bouchoux	Saint-Claude
Cuttura	Saint-Claude	Saint-Claude
Lajoux	Saint-Claude	Saint-Claude
Larrivoire	Bouchoux	Saint-Claude
Lavans-lès-Saint-Claude	Saint-Claude	Saint-Claude
Leschères	Saint-Claude	Saint-Claude
Molinges	Saint-Claude	Saint-Claude
Les Molunes	Saint-Claude	Saint-Claude
Les Moussières	Bouchoux	Saint-Claude
La Pesse	Bouchoux	Saint-Claude
Ponthoux	Saint-Claude	Saint-Claude
Pratz	Moirans en Montagne	Saint-Claude
Ravilloles	Saint-Claude	Saint-Claude
La Rixouse	Saint-Claude	Saint-Claude
Rogna	Bouchoux	Saint-Claude
Saint-Claude	Saint-Claude	Saint-Claude
Saint-Lupicin	Saint-Claude	Saint-Claude
Septmoncel	Saint-Claude	Saint-Claude
Villard-Saint-Sauveur	Saint-Claude	Saint-Claude
Villard-sur-Bienne	Saint-Claude	Saint-Claude
Viry	Bouchoux	Saint-Claude
Vulvoz	Bouchoux	Saint-Claude

Pratz est la seule commune qui ne dépend pas des 2 principaux cantons et dépend du canton de Moirans en Montagne. Tout le canton des Bouchoux se retrouve dans le périmètre et 3 communes du canton de Saint-Claude n'intègrent pas le périmètre (Lamoura, Lavancia-Epercy et Vaux-les-Saint-Claude).

Environnement de la CCHJSC : les EPCI alentours

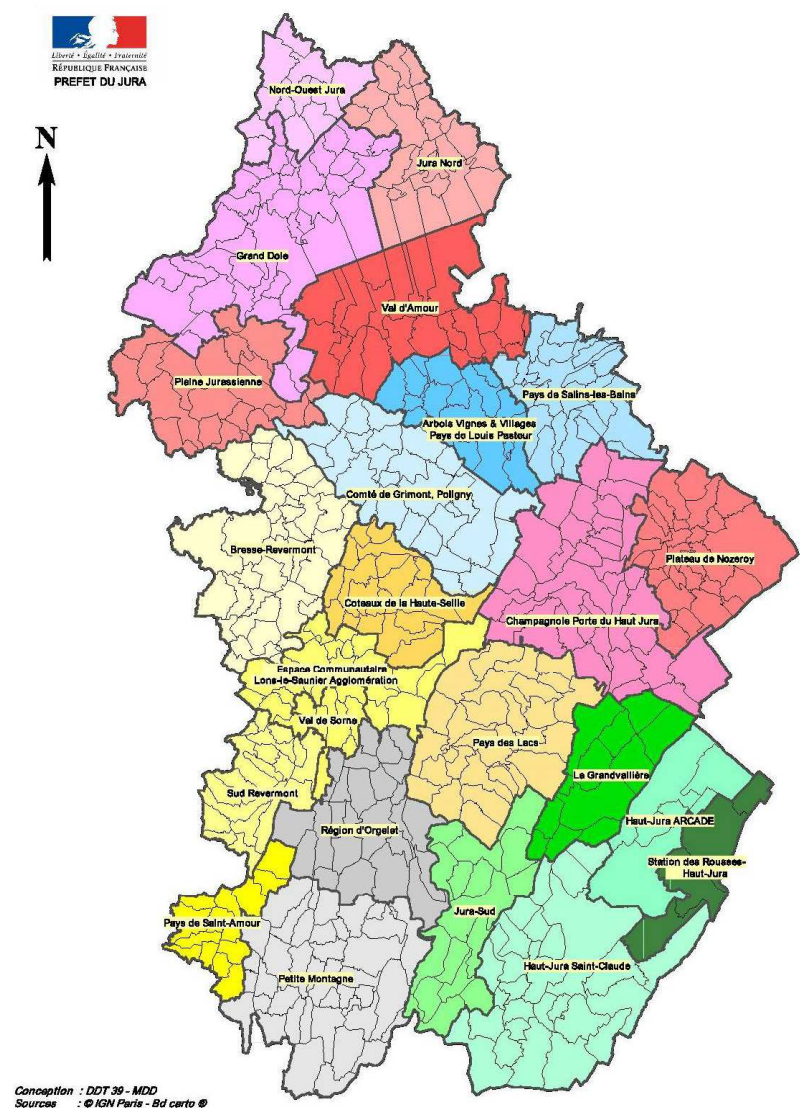
La loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales a enclenché la restructuration du paysage intercommunal français. En application de cette loi, le schéma départemental de coopération intercommunale du Jura a conduit à intégrer les communes isolées dans des EPCI à fiscalité propre.

En effet, la CC de Haut Jura Saint-Claude s'était déjà organisée autour de 27 communes dans le cadre d'une fusion en amont du SDCI regroupant 3 EPCI à fiscalité propre et au 1er janvier 2011, subsistaient dans le Jura, 10 communes isolées (Champagney, Auxange, Plumont, Saint-Lamain, Villeneuve-sous-Pymont, Bellefontaine, La Mouille, Villard-sur-Bienne, Senaud et Val d'Epy).

Le SDCI n'a donc eu pour conséquence que l'extension du périmètre de la CC Haut-Jura Saint-Claude à la commune de Villard-sur-Bienne.

Le résultat des opérations de fusions ont permis d'aboutir à la carte intercommunale ci-dessous :

- **État de l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2013**



Les changements de la carte intercommunale devraient entraîner un renforcement du rôle des EPCI pour la mise en œuvre des projets politiques, d'autant qu'à partir de 2014, les conseillers communautaires de EPCI à fiscalité seront élus au suffrage direct pour les communes de plus de 1 000 habitants (ce qui devrait donner davantage de poids à leur mandat). Il est en ce sens nécessaire d'établir l'état des lieux du paysage intercommunal de la CCHJSC, afin de déterminer les partenaires les plus pertinents pour mettre en place son projet de territoire.

La CCHJSC a un caractère rural certain, avec une densité de population qui se situe néanmoins dans la moyenne départementale du Jura mais qui est elle-même moitié moindre que la moyenne nationale (59,4 hab./km² pour l'EPCI, 52,3 hab./km² pour le département du Jura contre 116,1 hab./km² à l'échelle nationale).

La CCHJSC se situe à l'extrême Sud-Est du département du Jura et se trouve sous la zone d'influence de la région Rhône Alpes avec notamment la proximité immédiate de 2 EPCI à forte influence – La CC du Pays de Gex, dans une proximité immédiate de Genève et la CC d'Oyonnax (en cours de fusion avec 4 autres communautés de communes) au dynamisme économique marqué.

Le poids démographique de la CCHJSC dans ce contexte restera donc moyen, notamment au regard des intercommunalités voisines. En effet, il faut également prendre en compte la fusion des EPCI en cours dans le département de l'Ain avec notamment la fusion de la CC d'Oyonnax, Lac de Nantua, des Monts Berthiand et de la Combe Val-Brénod qui sera effective dès le 1^{er} janvier 2014 prochain rassemblant ainsi toutes les communes du Haut-Bugey avec un bassin de population de plus de 60 000 habitants.

Du côté Jurassien, la CC Haut-Jura ARCADE bénéficiera d'une extension de 2 communes pour dépasser les 10 000 habitants au 1^{er} janvier 2014.

Au vu de ces caractéristiques, la CCHJSC a donc intérêt à développer les partenariats avec ses voisins en ce qui concerne certains services qui ne relèvent pas de la proximité immédiate. Le tableau ci-dessous récapitule les données démographiques et de densité de population des Communautés de communes voisines, ainsi que du département et de la région à titre informatif.

- **Paysage intercommunal voisin de la CCHJSC**

Territoire	Nombre de communes (janv. 2013)	Nombre d'habitants 2009	Densité de population 2009
Région Franche Comté	1785	1 171 763	72
Département du Jura	544	261 534	52
CC Haut Jura Saint-Claude	28	23 201	62
CC Haut Jura ARCADE	4	8 847	77
CC Station les Rousses Haut-Jura	4	6 283	62
CC la Grandvallièrè	11	5 028	32
CC Jura Sud	17	7 200	41
CC d'Oyonnax (périmètre 2013)	10	40 153	240
CC du pays Bellegardien	15	20 731	92
CC du pays de Gex	27	73 923	188

Source : INSEE (RP 2009)

Les communes de la CCHJSC appartiennent à des périmètres administratifs très souvent identiques, ce qui avantage la Communauté de Commune dans la mesure où les interlocuteurs pour mettre en œuvre les projets seront uniques et homogènes. Ce point est également renforcé par les études portées par l'INSEE qui établissent clairement que le nouveau périmètre (à quelques exceptions près) constitue un réel bassin de vie vécu par les habitants.

Cependant, la CCHJSC demeure une « petite » intercommunalité du point de vue démographique : sa population totale et la densité de population sur son territoire démontre un caractère rural certain. Dans ce contexte, le développement de coopérations avec ses voisins et les acteurs supra-intercommunaux devront certainement faire partie intégrante du projet de territoire notamment dans le cadre d'une concurrence territoriale forte notamment vis-à-vis des territoires Rhône-Alpins.

Participations supra-intercommunales

La communauté de communes du Haut-Jura Saint-Claude participe à plusieurs structures intercommunales :

- le syndicat mixte du PNR du Haut-Jura ;
- le SMAAHJ (syndicat mixte d'accompagnement des aînés du HJ) ;
- le SICTOM ;
- le SIDEC (syndicat d'électrification).

Dans certains cas, les communes conservent néanmoins une représentativité dans ces structures qui participe à une mauvaise lisibilité du qui fait quoi sur le territoire.

EGALITE DES CHANCES

THEME 1 : POPULATION ET SANTE

1.1. État des lieux de la population

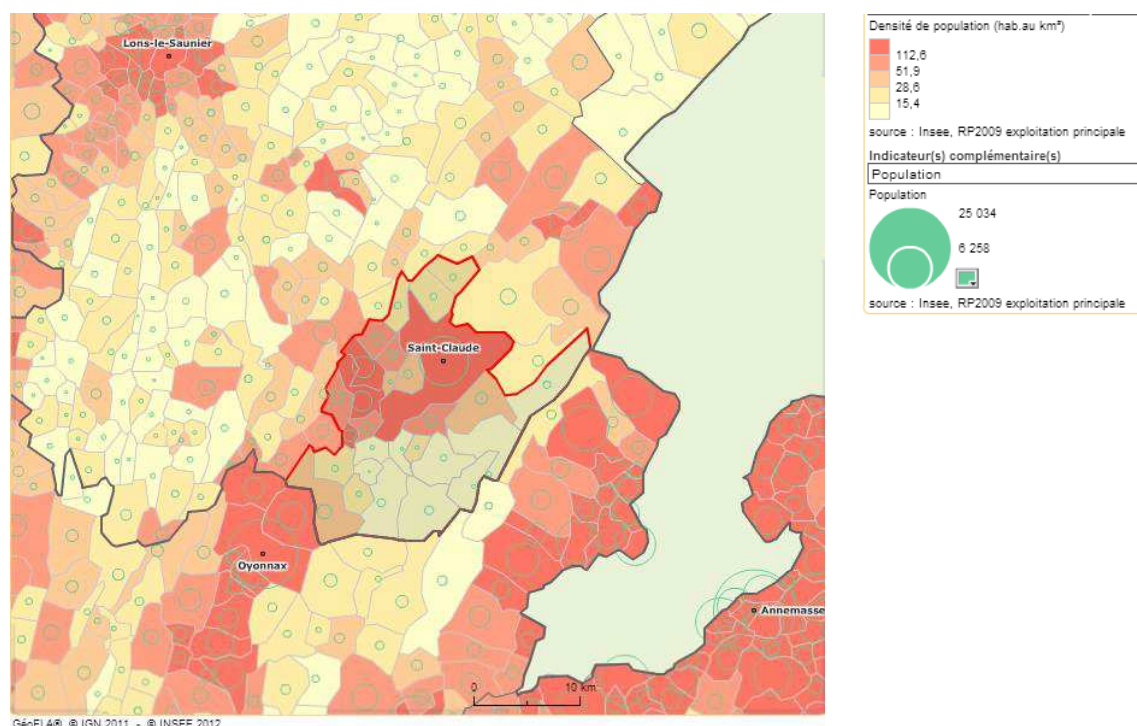
La connaissance de l'évolution de la population de la CCHJSC et de ses besoins est, pour ses décideurs et acteurs, une condition essentielle afin de mettre en place des stratégies de développement local adaptées. L'évolution de la population d'un territoire et de sa structure est un signe de l'évolution de son attractivité et de sa vitalité, qui elles-mêmes déterminent son avenir. La gestion des causes et des conséquences de l'évolution de la population en matière économique, environnementale, culturelle, sociale et de services ainsi que l'anticipation des évolutions à venir sont donc des priorités essentielles pour un territoire.

A ce titre, la perspective d'une forte décroissance de la population du territoire constitue l'un des enjeux majeurs pour la CCHJSC dans les années à venir, devant être pris en compte dans la définition et l'organisation de l'intervention publique sur le territoire dans les prochaines années, dans tous les domaines (infrastructures et équipements, mais aussi services, animation, fonctionnement, etc.). Elle soulève en effet des questions en termes d'accueil de nouvelles populations, mais aussi en termes de prise en charge d'une population âgée qui sera de plus en plus nombreuse.

1.1.1. Population et densités de population

Selon les données INSEE les plus récentes, la CCHJSC compte 22 837 habitants (RP 2010). Sa densité moyenne est de 60,57 hab./km², contre une moyenne départementale dans le Jura de 52,3 hab./km², une moyenne régionale en Franche-Comté de 72 hab./km² et une moyenne en France métropolitaine de 116,1 hab./km². Cependant, cette faible densité est caractéristique du département du Jura. En effet, les territoires alentours présentent des densités moyennes similaires (cf. carte ci-après).

- **Populations et densités de population des communes, Sud Jurassien et Nord de l'Ain :**



Le territoire étudié est entouré d'autres espaces qui présentent des caractéristiques similaires en matière de densité. Au Nord, l'espace est encore beaucoup plus rural alors qu'au Sud, au fur et à mesure que la montagne laisse davantage de place à de la plaine, la densité de population augmente notamment dans le pays de Gex avec la proximité du dynamisme Genevois et vers Oyonnax.

Dans le Sud jurassien, l'agglomération sanclaudienne apparaît comme un réel pôle de centralité pour tout un bassin de vie.

La densité moyenne de chaque commune prise séparément est relativement hétérogène avec des densités variables de 4,45 hab./km² jusqu'à 260,3 hab./km². Les communes de la vallée de la Bienne sont beaucoup plus denses avec notamment la commune de Molinges qui constitue la densité de population la plus importante du territoire. En termes de population, la Commune de Saint-Claude compte presque la moitié de la population totale du périmètre avec ses 11 026 habitants – 48,28% et représente ainsi à l'évidence le pôle de centralité du territoire d'un bassin d'ailleurs plus large que le périmètre de l'EPCI.

Seuls 9,7% des communes françaises sont sous le seuil des 100 habitants (données DGCL, les collectivités locales en chiffres, 2013), or le territoire de la CCHJSC en compte 5, soit 19,2% de ses communes membres. Le tableau ci-dessous récapitule le nombre d'habitants, la densité de population et la part de la population par commune sur le territoire de la CCHJSC (les communes sont classées par nombre d'habitants en ordre croissant) :

- **Population, densité de population et part de la population de la CCHJSC par commune (RGP 2010) :**

Commune	Population (hab.)	Densité (hab./km ²)	% de la population de la CCPC
Vulvoz	20	4,45	0,09%
Coiserette	46	7,78	0,20%
Coyrière	67	16,30	0,29%
Bellecombe	79	6,49	0,35%
Ponthoux	92	42,20	0,40%
Larivoire	102	15,69	0,45%
Choux	126	15,24	0,55%
Les Molunes	141	6,87	0,62%
Les Moussières	196	11,56	0,86%
Villard-sur-Bienne	196	18,90	0,86%
Rogna	204	19,50	0,89%
La Rixouse	208	16,52	0,91%
Leschères	212	25,60	0,93%
Lajoux	252	10,66	1,10%
Les Bouchoux	314	14,46	1,37%
Cuttura	335	56,30	1,47%
La Pesse	353	14,55	1,55%
Avignon-lès-Saint-Claude	360	45,98	1,58%
Chassal	495	95,38	2,17%
Ravilloles	514	65,98	2,25%
Pratz	576	58,48	2,52%
Villard-Saint-Sauveur	627	69,28	2,75%
Molinges	669	260,31	2,93%

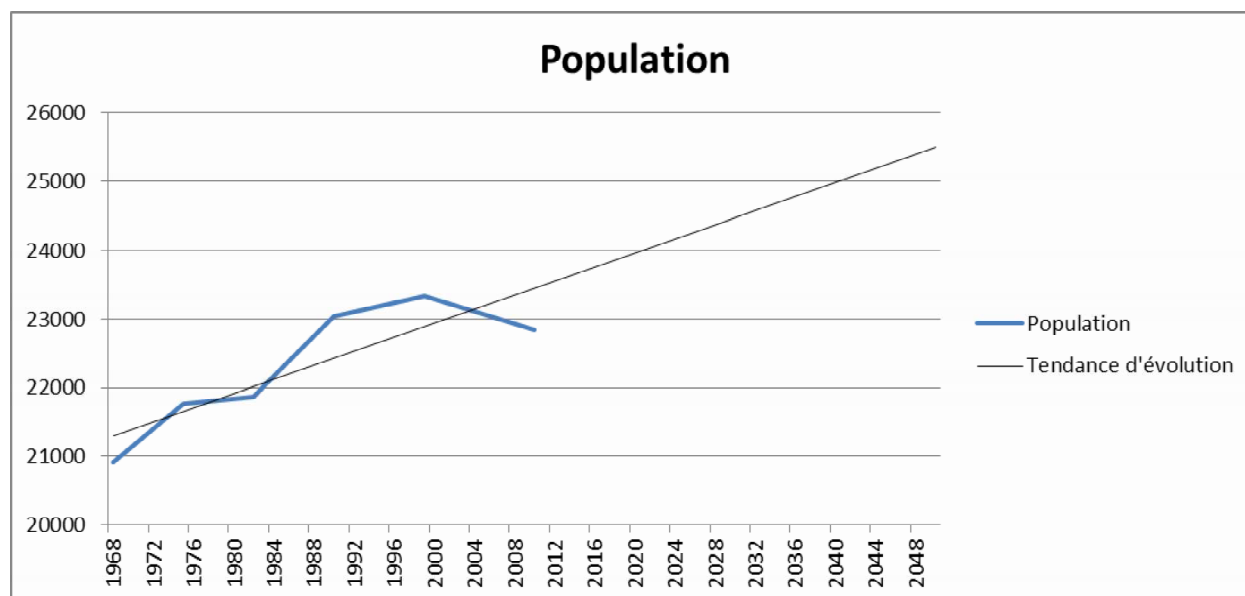
Commune	Population (hab.)	Densité (hab./km ²)	% de la population de la CCPC
Septmoncel	684	35,26	3,00%
Viry	925	36,42	4,05%
Lavans-lès-Saint-Claude	1 878	161,20	8,22%
Saint-Lupicin	2 140	224,32	9,37%
Saint-Claude	11 026	157,09	48,28%
CC Haut-Jura Saint-Claude	22 837	60,58	100,00%

1.1.2. Évolution de la population

La trajectoire de la population d'un territoire informe sur les besoins à couvrir dans les prochaines années. Par ailleurs, les facteurs explicatifs de cette évolution (solde naturel ou solde migratoire) informe sur l'attractivité du territoire. Ce sont donc des données de base pour adapter le projet de territoire aux besoins ressentis actuellement en se projetant dans l'avenir.

1.1.2.1. Une baisse à long terme de la population

La tendance générale pour le territoire de la CPHJSC est une hausse de population, assez marquée jusque dans les années 2000. En définitive, le territoire se situe dans une position particulièrement délicate du fait de la perte massive de population de la commune centre qui n'est plus compensée par les petites augmentations régulières des communes périphériques. A long terme, la population risque donc un décroissement important avec une spirale négative qui risque un entrainement global du territoire dans une difficulté pérenne.



Source : INSEE (RP 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2010)

Si on considère maintenant la période la plus récente, à savoir entre 1999 et 2010, le territoire de la CCHJSC a vu pour la première fois sa population baisser 2,1% emporté par l'importante baisse de population de la ville centre qui perd entre 1999 et 2010 1270 habitants soit une perte de 13,2% en à peine 10 années.

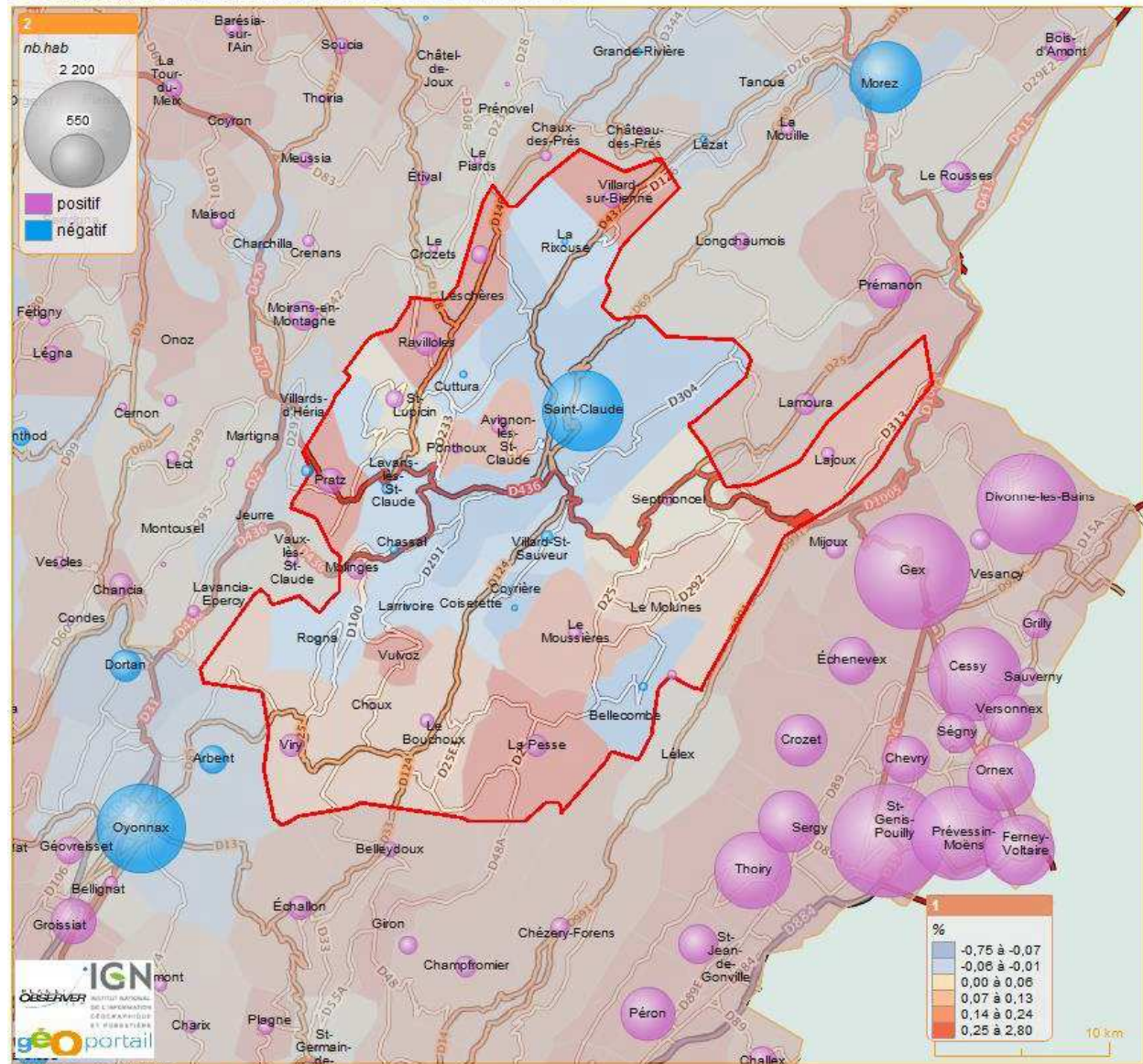
La CHJSC présente un dynamisme démographique plutôt inquiétant avec un phénomène de dégradation particulièrement spécifique au département du Jura mais qui semble encore plus marqué sur le bassin sanclaudien. Il est intéressant de voir comment les communes du département limitrophe tirent leur épingle du jeu notamment dans le pays de Gex qui bénéficie clairement de l'appui du pays Genevois.

Cependant, l'évolution de la population peut être contrastée selon les communes. La carte ci-après présente la dynamique par commune entre 1999 et 2010, en termes absolus (nombre d'habitants supplémentaires ou en moins) et relatifs (pourcentage d'évolution). Mais pour la première fois en 50 ans, le dynamisme périphérique n'arrive plus à compenser la perte de population de la Ville Centre.

Évolution absolue et relative de la population entre 1999 et 2010 par commune

1 - Evolution_1999/2010 relative - source : RP 2010-1999

2 - Evolution_population_1999/2010 absolue - source : RP 2010-1999



Le taux d'évolution de la population va de -14,13% sur la période 1999 – 2010 (Bellecombe) à +48,48% (Villard/Bienne), pour un taux d'évolution moyen de -2,11%.

Notons au passage que sur les 28 communes, 11 ont une évolution soit nulle soit négative.

A l'échelle de la période 1968 à 2013, on constate que ce sont les 2 plus petites communes qui enregistrent les baisses les plus importantes de population – Vulvoz (39%) et Bellecombe (-30%) puis la commune la plus importante du territoire, Saint-Claude (-15%). 6 communes enregistrent une baisse de leur population sur cette période.

A l'inverse entre 1968 et 2013, 5 communes ont vu leur population plus que doubler Larrivoire (+113%), Avignon-lès-Saint-Claude (+117%), Rogna (+155%), Pratz (+173%) et Ponthoux (+179%).

1.1.2.2. Un solde migratoire négatif à contresens du département du Jura

L'évolution de la population peut s'expliquer par deux variables : le solde naturel, c'est-à-dire le solde entre les naissances et les décès, et le solde migratoire, c'est-à-dire la différence entre les entrées et les sorties (migrations résidentielles) du territoire. Un territoire attractif se caractérise par un solde migratoire plus important que son solde naturel.

Or, la variation de la population sur le territoire de la CCHJSC entre 1999 et 2009 n'est plus portée par le solde migratoire et ce même depuis 1990. Mais le phénomène s'est accru notamment par la non compensation du solde naturel pourtant déjà particulièrement élevé.

En effet, le solde naturel pour la période 1999 à 2009 s'élève à +0,6% par an, soit le triple de ce que l'on observe à l'échelle départementale. Mais il est à noter qu'à l'échelle départementale, la migration due au solde entrées/sorties se situe à hauteur de +0,4% alors que la CCHJSC se situe à -0,1%

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2009
Variation annuelle moyenne de la population en %	+0,6	+0,1	+0,6	+0,1	-0,1
- due au solde naturel en %	+0,3	+0,3	+0,3	+0,5	+0,6
- due au solde apparent des entrées sorties en %	+0,2	-0,2	+0,3	-0,4	-0,7
Taux de natalité en ‰	15,3	14,5	13,7	13,5	14,3
Taux de mortalité en ‰	12,0	11,9	10,6	8,5	8,1

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments -
RP1999 et RP2009 exploitations principales - État civil.

Concernant les variables de l'évolution de la population, des disparités entre communes peuvent également exister.

On peut notamment s'inquiéter de l'évolution de la commune de St-Claude sur la période de 1999 à 2009 qui enregistre une baisse de migration moyenne de 1,4% par an que la variation due au solde naturel positive n'arrive plus à compenser. S'agissant de la commune la plus importante, la baisse est telle que c'est tout le territoire qui perd de la population.

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2009
Variation annuelle moyenne de la population en %	+0,6	-0,9	+0,0	-0,4	-0,8
- due au solde naturel en %	+0,4	+0,3	+0,3	+0,4	+0,6
- due au solde apparent des entrées sorties en %	+0,2	-1,1	-0,3	-0,8	-1,4
Taux de natalité en ‰	16,2	15,1	14,2	14,2	15,8
Taux de mortalité en ‰	12,2	12,4	11,5	10,1	9,7

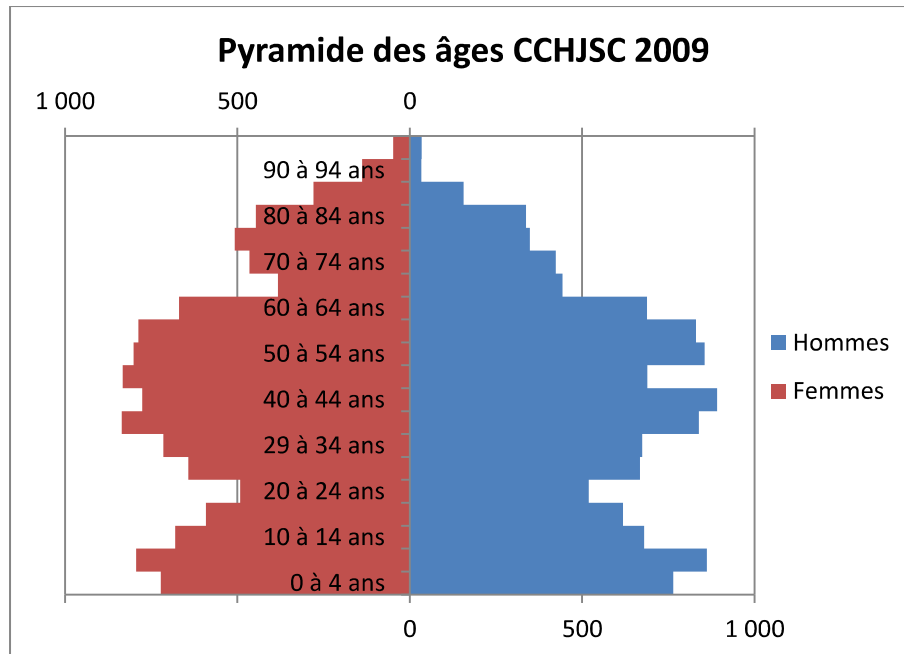
Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments -
RP1999 et RP2009 exploitations principales - État civil.

1.1.3. Structure de la population

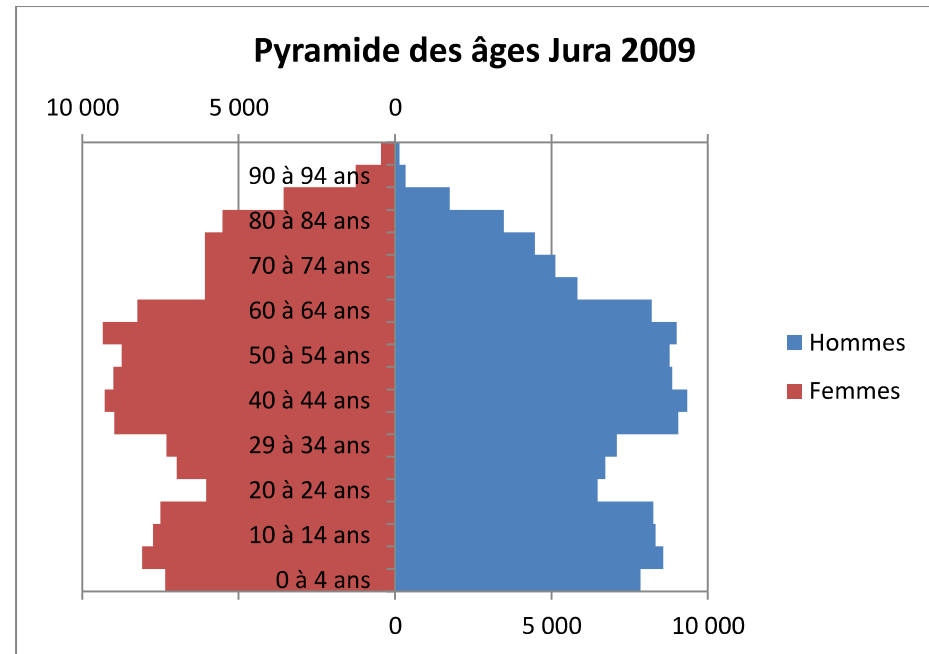
Selon le profil de la population et son évolution, les besoins à satisfaire varient. Il est donc nécessaire d'établir le profil de la population de la CCHJSC : répartition par classes d'âge, par catégorie socio-professionnelle et profil des ménages. Ces données influenceront notamment les besoins en termes de services (services pour les enfants, pour les personnes âgées), en termes de logement également.

1.1.3.1. Une population vieillissante et un déficit des 15-30 ans.

La CCHJSC présente un déficit de population des 15-30 ans par rapport à la structure de la population du département du Jura. Dans la mesure où une partie de cette classe d'âge correspond aux étudiants, et que la CCHJSC ne dispose pas d'infrastructures éducatives pour couvrir ces besoins, ce constat n'est pas alarmant. Il est commun à d'autres territoires équivalents. Les pyramides des âges ci-dessous présentent la structure de la population de la CCHJSC et celle du département du Jura à titre de comparaison.

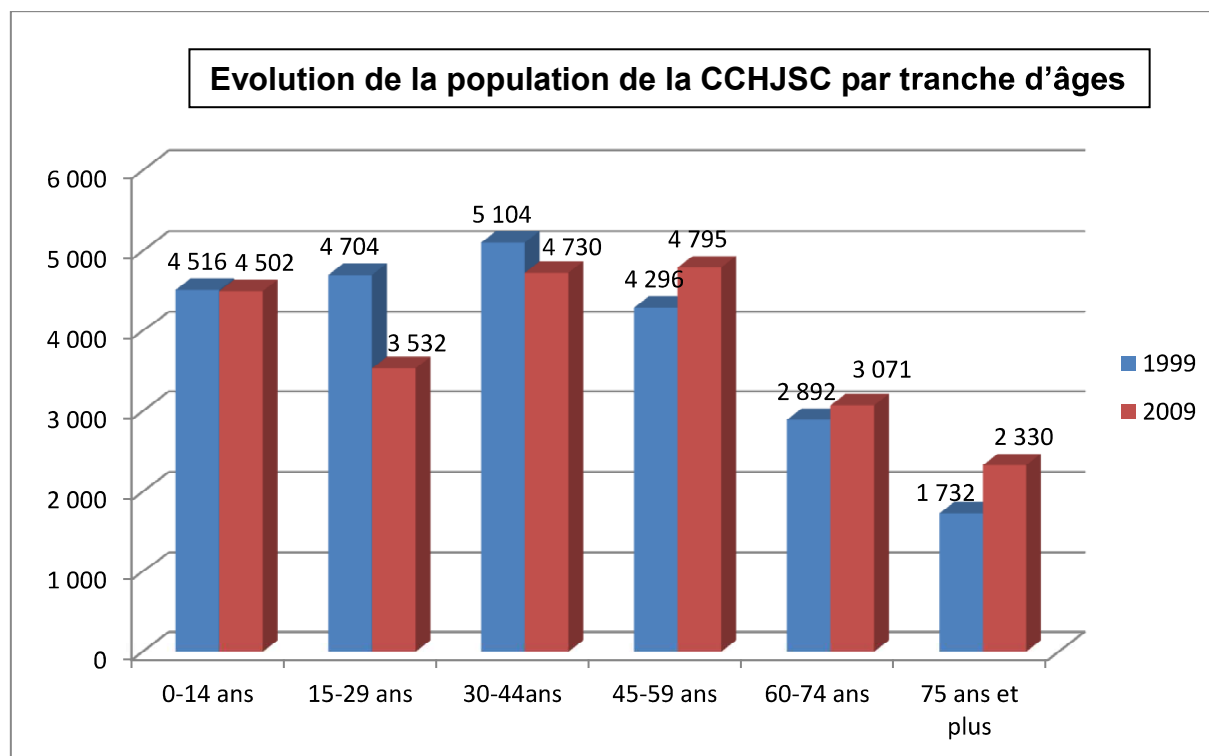


Source : INSEE, RP 2009



Source : INSEE, RP 2009

Sur la période 1999-2009, la tranche de population qui a le plus augmenté en valeur relative est celle des plus de 75 ans (+34,5%), alors que celle qui a le plus baissé est celle des 15-29 ans (-24,9%), ce qui a donc accentué le déficit des plus jeunes et accélérer le vieillissement de la population. Le graphique ci-après montre cette évolution.



Source : INSEE, RP 1999 et RP 2009

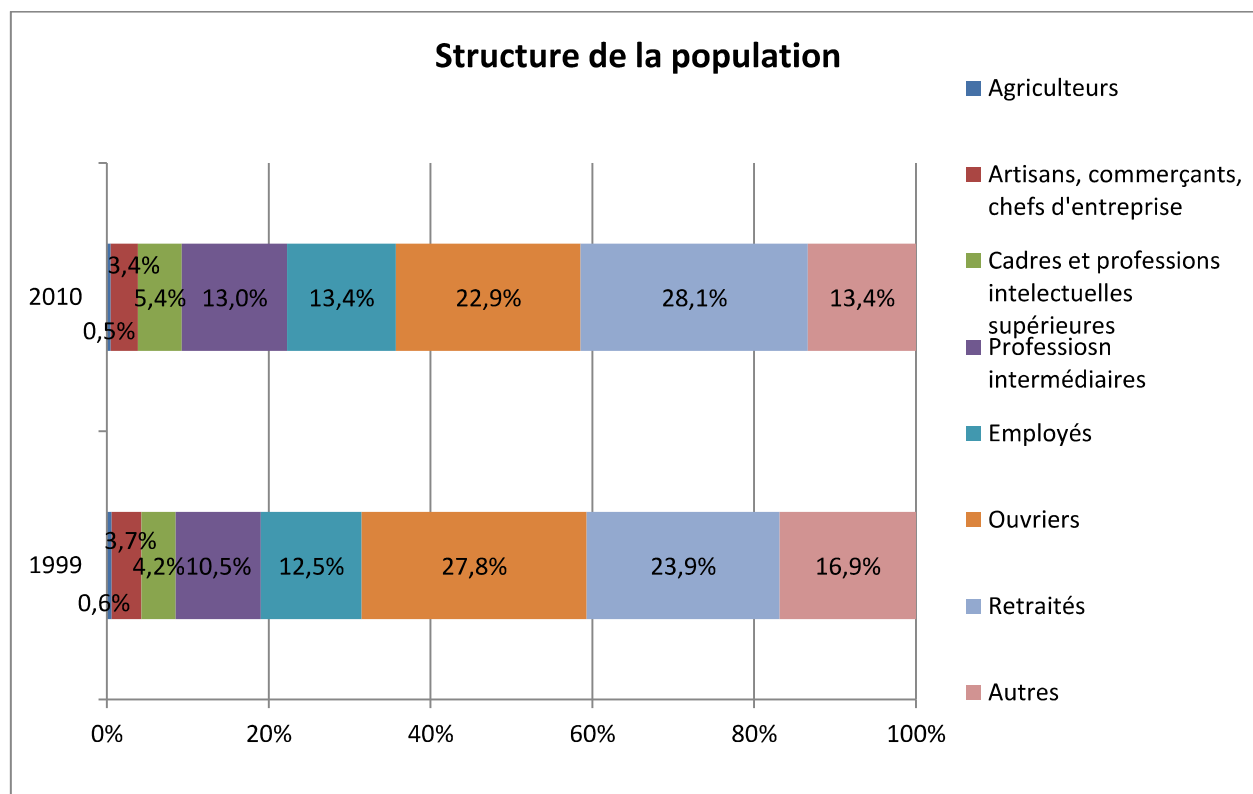
L'indice de vieillissement de la population¹ était ainsi de 93,39 en 1999 et est de 110,03 en 2009 en moyenne pour la CCHJSC. La CCHJSC présente donc un indice de vieillissement de la population élevé.

1.1.3.2. Une population composée pour moitié d'ouvriers et de retraités

La population de la CCHJSC de plus de 15 ans était composée à 28,1% de retraités et à 22,9% d'ouvriers en 2010 : à elles deux, ces catégories socio-professionnelles (CSP) forment donc plus de la moitié de la population de la CCHJSC. L'évolution de la structure de la population par CSP entre 1999 et 2010 montre que les cadres et professions intellectuelles supérieures sont la catégorie qui a le plus augmenté de manière relative entre 1999 et 2010 (+25,67%) suivi par les professions intermédiaires (+20,83) puis en enfin les retraités (+14,91%).

Par contre, les agriculteurs et exploitants sont de moins en moins nombreux, avec un taux d'évolution relatif de -22,98% entre 1999 et 2010. Le monde ouvrier dans la même période recule d'environ de 20% ce qui traduit une désindustrialisation certaine du territoire. Le graphique ci-après reprend les données en termes absolus (nombre de personnes par CSP) et relatifs (CSP en % de la population de la CCPC) pour 1999 et 2010.

¹ Nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans



Source : INSEE, RP 1999 et 2010

Les proportions d'agriculteurs, d'employés et d'autres CSP que celles identifiées ci-dessus sont moins importantes dans la CCHJSC que dans le reste du Jura, alors que les proportions des cadres, professions intellectuelles supérieures ; professions intermédiaires et ouvriers sont plus importantes dans la CCHJSC que dans le Jura. Le tableau ci-dessous permet de faire les comparaisons de ces deux territoires de référence par CSP en 2009.

Répartition de la population par CSP : comparaison entre la CCHJSC et le Jura

	Agriculteurs exploitants	Artisans, Comm., Chefs entr.	Cadres, Prof. intel. sup.	Prof. Intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres
CCHJSC	0.5%	3.2%	5.5%	13.1%	13.1%	23.2%	28.2%	13.3%
Jura	1.4%	3.4%	5%	12.5%	15%	18.6%	30%	14.1%
Région	1.1%	3.1%	6.2%	13.1%	15.5%	18.1%	27.2%	15.8%
France	1%	3.3%	8.7%	13.9%	16.6%	13.5%	26.2%	16.9%

Source : INSEE (RP 2009)

On remarque que la proportion d'ouvriers et de retraités est plus importante dans la région ou en France métropolitaine que sur le territoire de la CCHJSC. La CCHJSC apparaît encore comme une terre plus « industrielle » que les zones de comparaisons

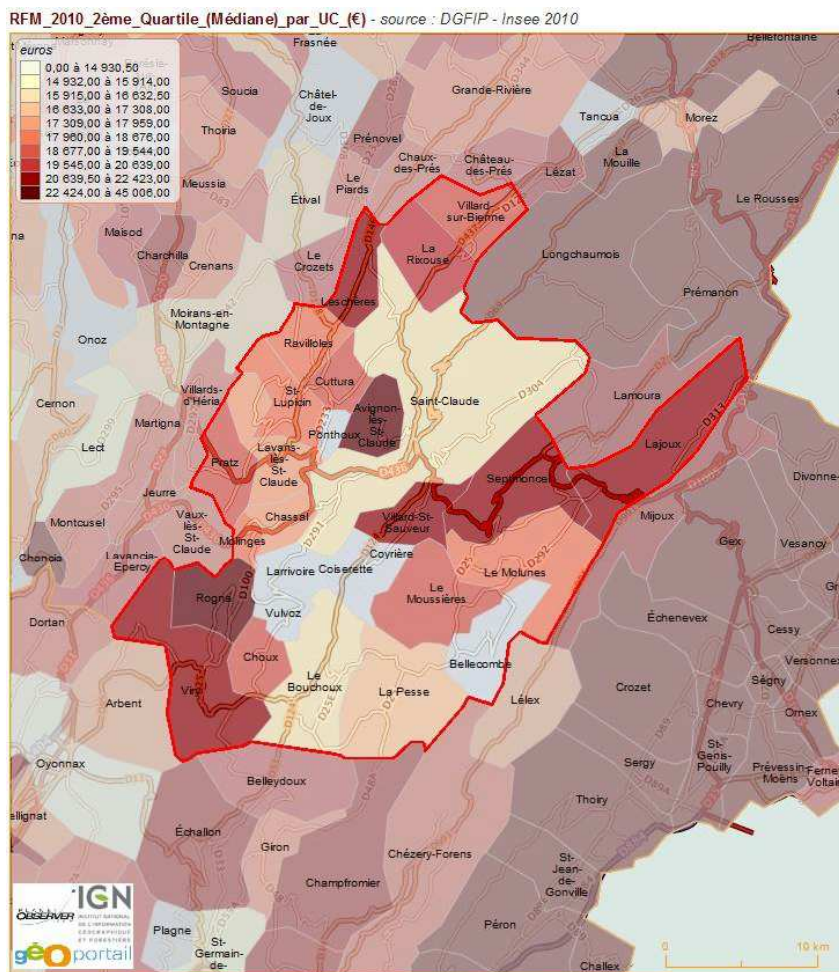
1.1.4. Revenus fiscaux des ménages : un niveau de vie dans la moyenne des territoires de référence

Le revenu net moyen annuel déclaré des foyers fiscaux de la CCHJSC était de 21338 € en 2008 – le chiffre 2009 ne peut être communiqué pour cause de secret statistique. L'écart entre le revenu net moyen déclaré des foyers fiscaux de la CCHJSC et celui du Jura entre 2006 et 2009 est resté globalement stable.

Le tableau ci-après permet de constater l'évolution de ce revenu dans le temps et de comparer celui de la CCHJSC aux territoires de référence.

Revenu net moyen annuel déclaré par foyer fiscal

	2006	2007	2008	2009
CCHJSC	20 876 €	21 350 €	21 338 €	Secret Stat.
Jura	20 926 €	21 220 €	21 246 €	21 266 €
Franche Comté	21 149 €	21 497 €	21 689 €	21 625 €
France métropolitaine	23 137 €	23 612 €	23 473 €	23 433 €
Différence entre le revenu de la CCHJSC et celui des Jura	-0.24%	+0.61%	+0.43%	NC
Différence entre le revenu de la CCHJSC et celui de la région	-1.31%	-0.69%	-1.64%	NC



Source : Insee, DGFIP impôt sur le revenu des personnes physiques

La carte précédente permet de rendre compte des disparités de revenus des habitants de chaque commune au sein de la CCHJSC en 2010.

A noter que les données pour Vulvoz, Bellecombe, Ponthoux, Larrivoire, Coiserette et Coyrière ne sont pas disponibles du fait du secret statistique.

Communes	Revenu fiscal médian des ménages
Avignon-lès-Saint-Claude	24 627 €
Bellecombe	NC
Le Bouchoux	15 919 €
Chassal	17 325 €
Choux	18 886 €
Coiserette	NC
Coyrière	NC
Cuttura	19 111 €
Lajoux	20 810 €
Larrivoire	NC
Lavans-lès-Saint-Claude	17 873 €
Leschères	20 778 €
Molinges	18 135 €
Le Molunes	18 501 €
Le Moussières	19 111 €
La Pesse	16 790 €
Ponthoux	NC
Pratz	18 864 €
Ravilloles	18 417 €
La Rixouse	19 827 €
Rogna	22 435 €
Saint-Claude	16 062 €
Saint-Lupicin	18 351 €
Septmoncel	22 052 €
Villard-Saint-Sauveur	22 089 €
Villard-sur-Bienne	19 524 €
Viry	21 769 €
Vulvoz	NC
CCHJSC	17 995 €

La différence entre la commune où les ménages sont les plus aisés (Avignon-lès-Saint-Claude avec un revenu fiscal moyen net de 24 627€) et la commune où les ménages sont les plus modestes (Le Bouchoux, avec un revenu fiscal moyen net de 15 919 €) était de 8 708€.

A noter également que le territoire apparaît largement moins favorisé que le pays de Gex où le revenu médian est presque le double que dans la commune de Saint Claude. En revanche, il reste plus aisé que celui de l'actuelle communauté de communes du Pays d'Oyonnax.

La part des ménages imposés dans la CCHJSC est de 57.5% alors que dans le reste du Jura la proportion n'est que de 55.2%, 56,5% dans la région Franche-Comté et 58,4% à l'échelle nationale.

On note également que la médiane des revenus déclarés par unité de consommation est de 4,23% inférieure à la moyenne nationale mais est également inférieure à toutes les zones de comparaisons (cf. ci-dessous).

	CCHJSC	Jura	Franche-Comté	France Métropolitaine
Distribution des revenus déclarés par unité de consommation : médiane	17 995 €	18 207 €	18 393 €	18 749 €

Source : Insee, RP 2010 - revenus fiscaux localisés des ménages

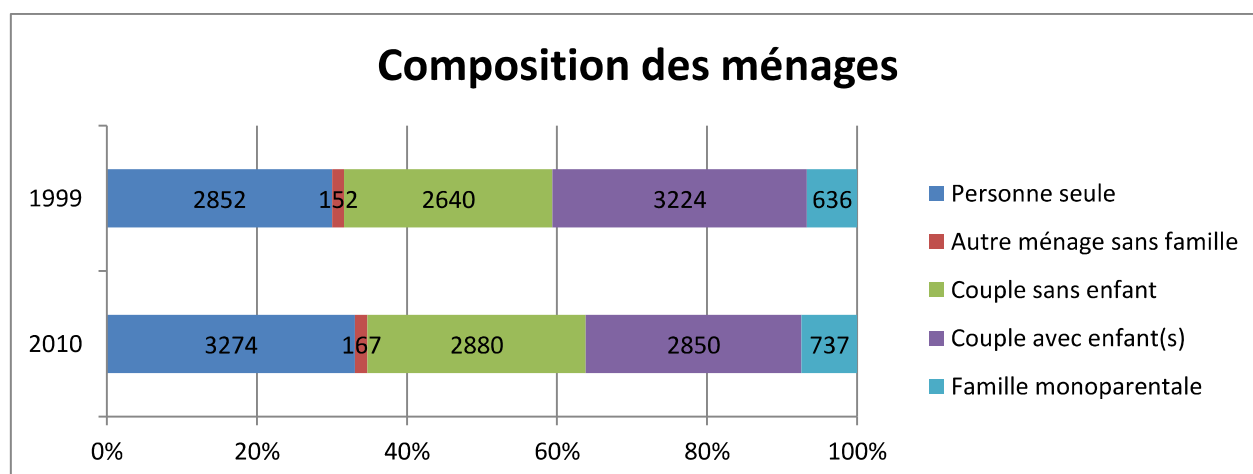
La part des rentes et pensions dans la CCHJSC en 2010 était de 27,3%, c'est-à-dire dans la moyenne du département (28,3%), à un niveau légèrement supérieur à la moyenne régionale (25,6%). La part des revenus des non-salariés dans l'EPCI (4,5%) était quant à elle inférieure aux moyennes départementale (5,4%) et régionale (5,3%) en 2010. Les salaires représentaient en moyenne 63,6% des revenus des ménages de l'EPCI en 2010, contre une moyenne départementale de 61% et une moyenne régionale de 64,3%.

1.1.5. Structure des ménages

La structure des ménages donne entre autres des indications sur les besoins en termes de logements. Elle peut également renseigner sur les inégalités qui touchent les personnes de ce point de vue, dont notamment les populations plus exposées à l'isolement.

1.1.5.1. Structure et nombre de personnes par ménage

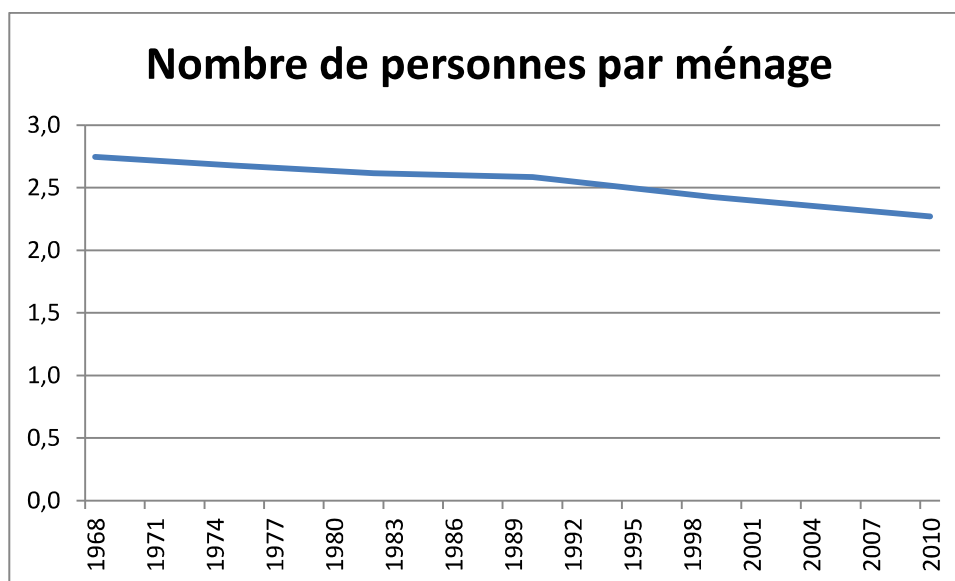
Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la structure des ménages entre 1999 et 2009.



Source : INSEE, RP 1999 et 2009

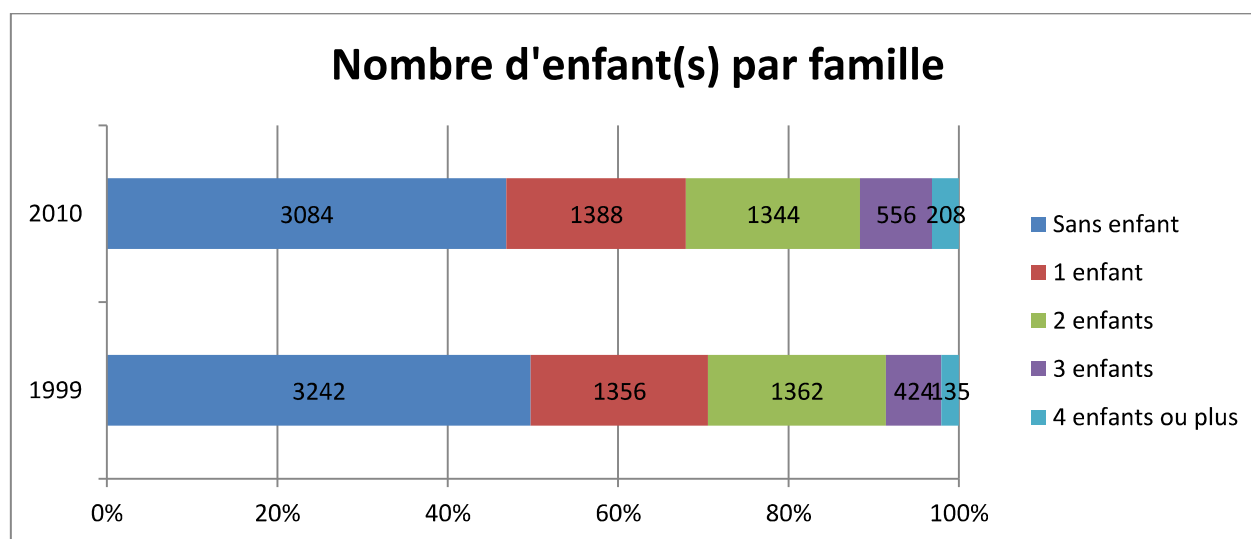
La structure des ménages de la CCHJSC est très similaire à celle observée dans le Jura. Cependant, la proportion de personnes vivant seules est légèrement moindre dans la CCHJSC que dans le reste du département : ce type de ménage représente 32.6% des ménages dans la CCHJSC en 2009 contre 33,7% des ménages du Jura. En revanche, la proportion de couples avec enfants est plus importante dans la CCHJSC (29,1% des ménages en 2010) que dans le Jura (27,1%).

En termes d'évolution, il y a 5,2% de ménages en plus sur le territoire de la CCHJSC en 2009 qu'en 1999. La catégorie qui a le plus diminué est les familles avec enfants: -5,2% sur la période. Ainsi, si elles représentent encore la plus grande part des ménages, la proportion de familles avec enfants a tendance à diminuer. En revanche, les familles monoparentales ont fortement augmenté de l'ordre de +18,2% ainsi que les personnes seules +14,1% et les couples sans enfant +9,9%. Ces chiffres confirment la tendance de décohabitation observée à long terme, illustrée par le graphique ci-après.



Source : INSEE, RP 1968, 1975, 1982, 1990, 1999 et 2010

Cependant, la diminution du nombre de personnes moyen par ménage suit le même rythme que le niveau départemental, régional et national. Elle est due d'une part à l'augmentation de la part des ménages composés de personnes seules ou de familles monoparentales, et d'autre part à la diminution du nombre d'enfant par famille. En effet, en 1999, 46,9% des familles n'avaient pas d'enfants, contre 49,2% en 2009. En revanche, la proportion de familles ayant 3 enfants et plus est passée de 11,6% à 7,8% sur la même période. Cette évolution suit celle observée dans le département des Jura, où les familles sans enfants représentaient 48,8% des familles en 1999 contre 51,3% en 2009. Cette dynamique entraîne un besoin accru de petits logements.

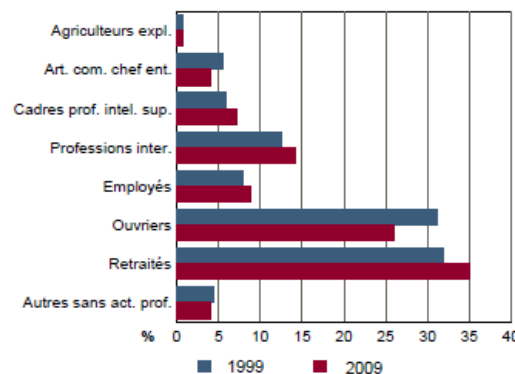


Source : INSEE, RP 1999 et 2010

Par ailleurs, le nombre moyen de personnes par ménage diffère selon la CSP de la personne de référence du ménage, comme l'illustre le graphique ci-après.

	Ménages	%	Population des ménages	%
Ensemble	9 998	100,0	22 825	100,0
Agriculteurs exploitants	64	0,6	198	0,9
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	410	4,1	1 210	5,3
Cadres et professions intellectuelles sup.	720	7,2	1 939	8,5
Professions intermédiaires	1 418	14,2	3 612	15,8
Employés	876	8,8	1 928	8,4
Ouvriers	2 602	26,0	7 343	32,2
Retraités	3 504	35,0	5 783	25,3
Autres pers. sans activité professionnelle	405	4,0	812	3,6

Source : Insee, RP2009 exploitation complémentaire.



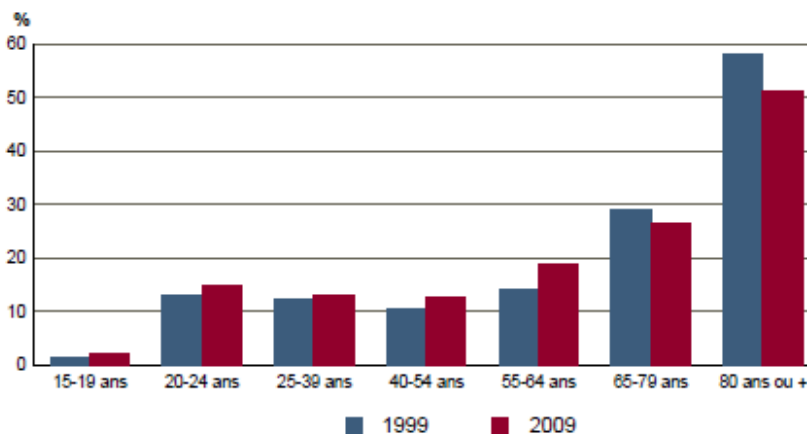
Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations complémentaires.

On observe la très grande augmentation du nombre des retraités sur le territoire et la baisse dans la même proportion des ouvriers.

1.1.5.2. Ménages fragiles

Les personnes seules et les familles monoparentales sont plus exposées à certains risques, comme le sentiment de solitude ou les difficultés financières. En effet, la cohabitation permet de baisser les coûts par personne des frais fixes (loyer, électricité, assurances etc.) et de partager les frais de la vie quotidienne.

En ce qui concerne les ménages formés d'une seule personne, les personnes âgées ont plus de probabilité de vivre seules (la moitié de la population des 80 ans et plus vivent seules²). Cependant, entre 1999 et 2009, la probabilité de vivre seul a diminué pour les 65 ans et plus, alors qu'elle a augmenté pour toutes les autres tranches d'âge, surtout les 55 à 64 ans. Le graphique ci-après présente la proportion de la population des ménages vivant seule par tranche d'âge, ce qui permet de lire la probabilité de vivre seul en fonction de l'âge.

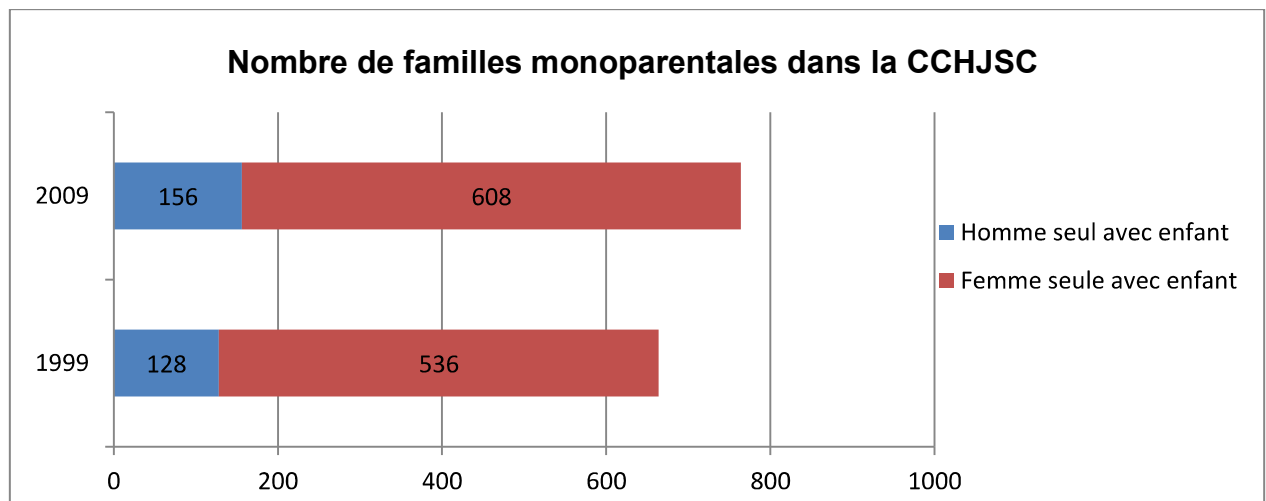


Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

Les familles monoparentales, représentent 11,5% des ménages de la CCHJSC en 2009, contre une proportion de 11,9% des ménages du Jura, 12,5% en région, et 13,7% à l'échelle nationale. Cependant, ces ménages font partie des catégories qui ont augmenté le plus entre 1999 et 2009 : +13% entre 1999 et 2009. Les familles monoparentales sont plus souvent des mères célibataires que des pères célibataires.

² Ce chiffre ne prend en compte que la population des ménages : les personnes vivant en foyer, en résidences etc. ne sont pas comptabilisés ici

Cependant, entre 1999 et 2009, on observe un rééquilibrage du rapport entre les hommes et les femmes en tant que personne de référence des familles monoparentales : les femmes représentaient 79,6% des personnes de références des familles monoparentales. Le graphique ci-après illustre l'évolution du nombre de familles monoparentales ainsi que le rapport entre hommes et femmes.



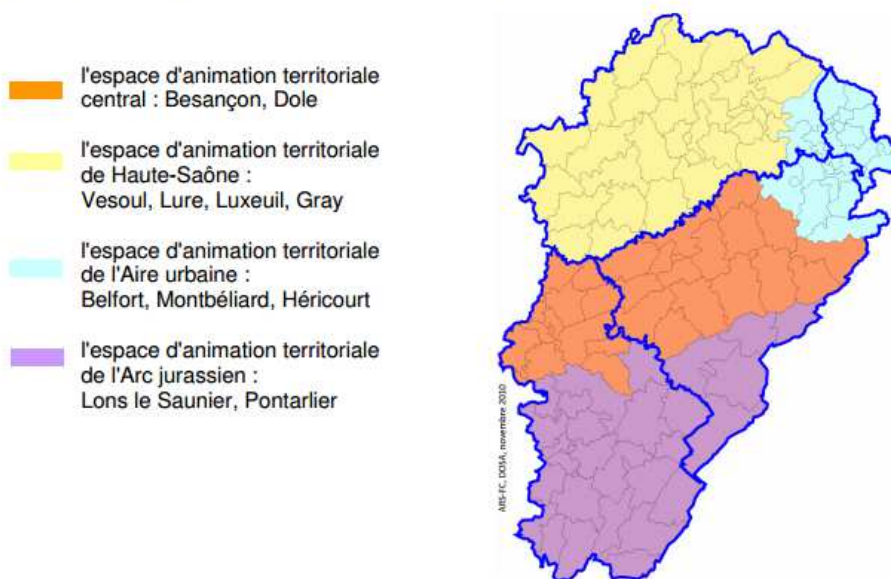
Source : INSEE, RP 1999 et 2009

1.2. Offre de soins

L'espérance de vie à la naissance en Franche-Comté (77,6 ans pour les hommes et 84,4 ans pour les femmes en 2007³) conforme à la moyenne nationale. Le taux annuel de mortalité en 2010 est de 8,6‰ en Franche-Comté équivalente à la moyenne en France ; il s'élevait à 9,9‰ sur le département du Jura. En 2009, le taux de mortalité de la CCHJSC s'élevait à 8,1‰, pour une moyenne départementale de 9,7‰.

Le territoire de santé de Franche-Comté est organisé selon la carte ci-dessous et la CCHJSC dépend ainsi de l'espace d'animation territoriale de l'Arc Jurassien.

Un territoire de santé unique et quatre espaces d'animation territoriale



Source : ARS Franche-Comté

Étant donné le vieillissement constaté de la population de la CCHJSC ainsi que son caractère rural, l'accès aux soins est un des défis qui se pose à la CCHJSC, notamment pour les soins spécifiques aux personnes âgées et afin d'éviter la désertification médicale qui touche les territoires ruraux.

La présence d'un centre hospitalier sur la commune centre de Saint-Claude représente à l'évidence une chance et un atout considérable pour ce territoire.

³ ARS Franche-Comté, *Plan Stratégique régional de santé*

1.2.1. Personnel de santé : une offre de proximité satisfaisante et hospitalière cohérente

L'offre de soin sur le territoire de la CCHJSC est globalement inférieure aux moyennes, départementale et régionale en ce qui concerne les médecins généralistes, infirmiers, dentistes et les kinésithérapeutes.

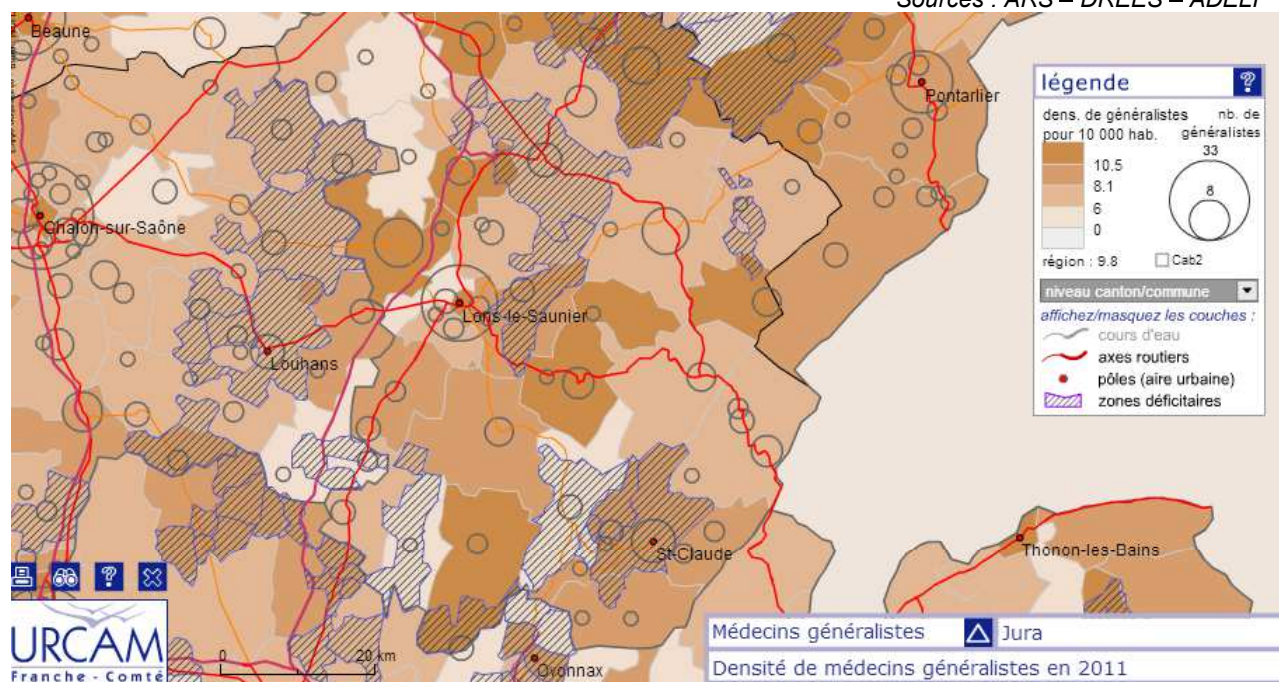
Globalement, même si le territoire ne peut être qualifié de désert médical, la situation se tend petit à petit et 12 communes de l'EPCI sont classées en zones déficitaires en 2011 au sens de la Mission Régionale de Santé (Vulvoz, Larrivoire, Saint-Claude, Avignon-les-Saint-Claude, Villard/Bienne, Pratz, Lavans-les-Saint-Claude, Saint-Lupicin, Ponthoux, Cultura et Ravilloles).

Le tableau ci-dessous présente les données pour la CCHJSC. Compte tenu des données disponibles nous avons traité les données à l'échelle des 2 cantons les plus importants du territoire (Saint-Claude et Les Bouchoux) et en complément la zone de comparaison départementale, régionale et nationale.

- **Nombre de praticiens et densité pour 10 000 habitants au 01/01/2012**

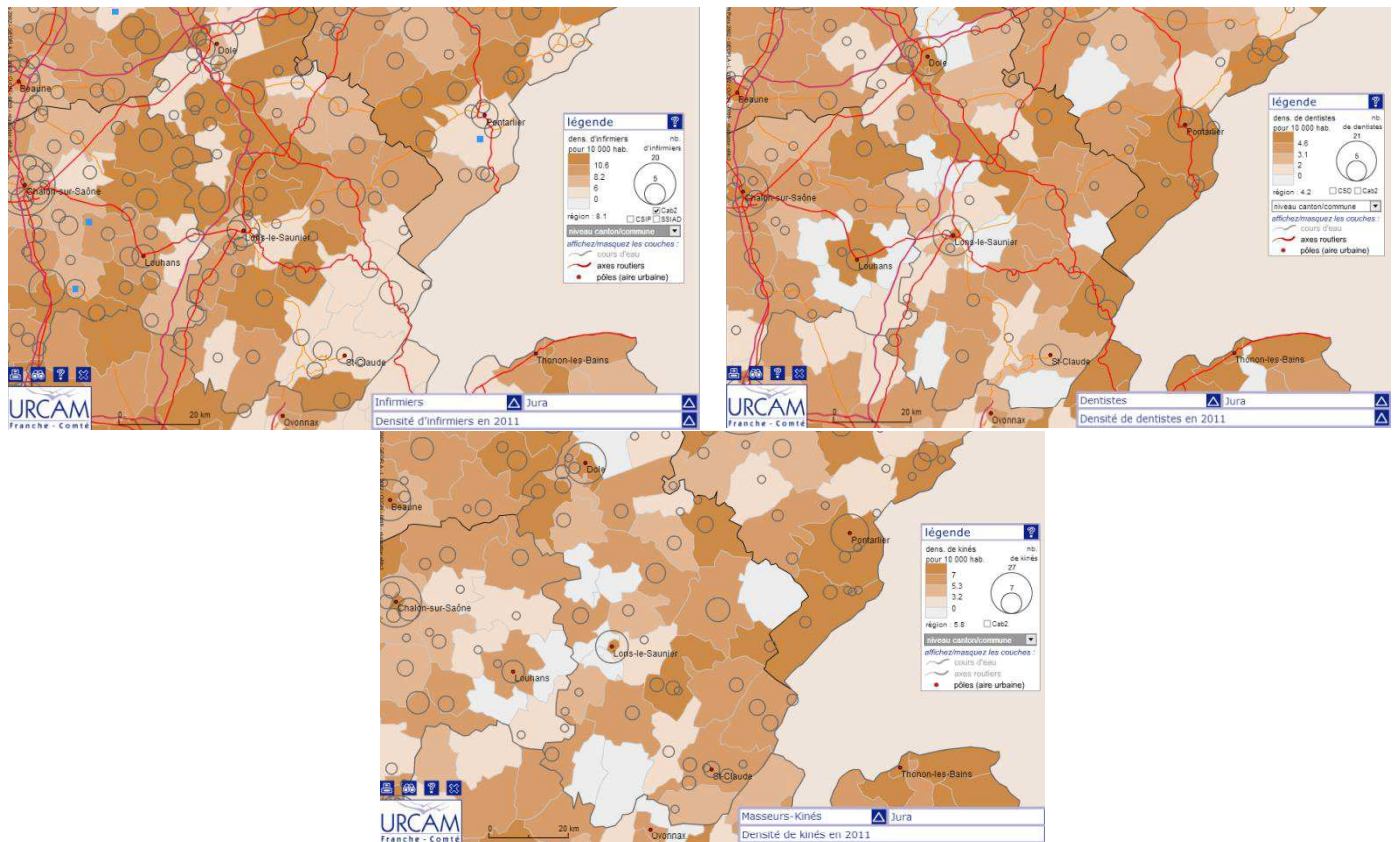
Discipline	Médecins généralistes		Infirmiers		Kinésithérapeutes		Dentistes	
	Nb de généralistes	Densité de généralistes	Nb d'infirmiers	Densité d'infirmiers	Nb de kinésithérapeutes	Densité de kinésithérapeutes	Nb de dentistes	Densité de dentistes
Canton de St Claude	19	8.4	11	4.9	15	6.6	6	2.6
Canton des Bouchoux	2	8.4	3	12.6	1	4.2	0	0
Jura	264	10.1	246	9.4	157	6	109	4.2
Franche-Comté	1260	10.7	1226	10.5	727	6.2	509	4.3
France métropolitaine	-	10.8	-	13.9	-	9.1	-	5.7

Sources : ARS – DREES – ADELI



Sources : URCAM Franche-Comté

Pour les autres métiers de la santé on peut constater une densité plutôt particulièrement faible d'infirmiers sur le canton de Saint-Claude et une densité particulièrement faible de chirurgiens-dentistes sur le territoire.



Cependant, les faibles densités sont à relativiser aux vues de la distance moyenne à parcourir pour bénéficier de soins. En effet, depuis n'importe quelle commune de la CCHJSC, les distances maximales pour consulter un praticien restent modérées surtout pour un territoire à caractère de montagne, même si la densité des dentistes particulièrement faible se traduit par une réelle distance pour plusieurs communes.

Pour les dentistes 4 communes se trouvent à environ 20km du praticien et 5 communes sur distance d'environ 15km.

On peut également s'inquiéter du fait que sur les 6 dentistes répertoriés uniquement sur la commune centre qui dispose également d'un centre de santé dentaire, 4 des praticiens (66%) ont 55 ans et plus.

Le tableau ci-après présente l'accessibilité des praticiens de la santé pour les communes de la CCHJSC.

- **Accessibilité des praticiens de la santé depuis les communes de la CCHJSC**

Communes de la CCHJSC les plus éloignées en 2011 (distance supérieure à 10km)	
Médecins généralistes	Villard/Bienne: 13 km La Rixouse : 11km Les Molunes, Larrivoire et Bellecombe : 10 km
Infirmiers	Villard/Bienne: 13 km Les Molunes, Choux, La Rixouse: 11 km Larrivoire : 10 km
Kinésithérapeutes	La Pesse, Bellecombe : 14 km Les Bouchoux, Villard/Bienne : 13 km La Rixouse : 11 km Les Molunes : 10 km
Dentistes	Les Molunes, Bellecombe, La Pesse : 20 km Lajoux : 19 km Les Moussières : 15 km Les Bouchoux, Choux, Ravilloles, Leschères : 14 km Vulvoz, Villard/Bienne : 13 km Molinges, Saint-Lupicin, La Rixouse : 11 km Larrivoire, Cuttura : 10 km

Source : URCAM Franche-Comté

Ainsi, l'âge des praticiens est préoccupant : sur les 19 médecins généralistes du canton de Saint-Claude, 11 ont 55 ans ou plus, sur les 2 médecins généralistes du canton des Bouchoux, 1 a plus de 55 ans. A l'échelle de l'EPCI ce sont plus de 60% des médecins qui approchent de leur fin de carrière et dont le renouvellement sera un enjeu capital pour éviter une accélération de la désertification médicale.

Sur les professions paramédicales, la situation est moins grave, à l'exception peut-être du seul masseur-kinésithérapeute du canton des Bouchoux qui dépasse également l'âge de 55 ans.

En termes de répartition des praticiens, Saint-Claude concentre la plupart des médecins et regroupe en outre la plupart des disciplines médicales « rares », notamment grâce à la présence de l'Hôpital.

1.2.2. Équipements de santé : un territoire organisé autour du centre hospitalier de Saint-Claude

Depuis 2004 et le SROS de 3ème génération, la Franche-Comté, est composée de 6 territoires de santé. Elle se caractérise par une offre sanitaire très majoritairement publique pour les activités de court et moyen séjour. Les cliniques représentent environ 15 % de l'activité de court séjour.

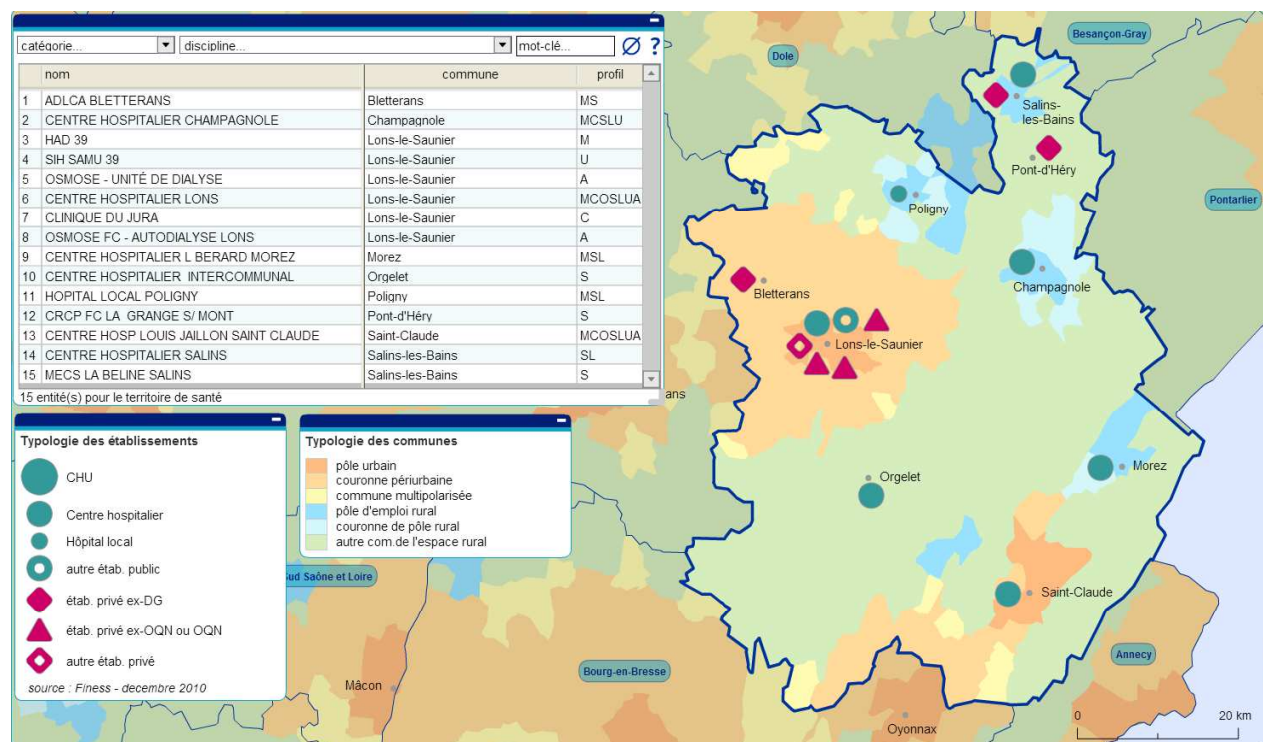
Ces dernières années des restructurations de grande ampleur se sont déroulées, accompagnées de près de 500 millions d'euros d'investissements immobiliers dans le cadre du plan Hôpital 2007. A titre d'exemple, la prise

en charge en psychiatrie a fait l'objet d'une importante réorganisation régionale qui se poursuit. L'organisation régionale des urgences a également été restructurée.

Les flux de patients se font principalement à l'intérieur de la région. Il y a peu de fuites à l'extérieur de la région et en regard, peu de patients d'autres régions se font hospitaliser en Franche-Comté.

Pour les séjours, les séances et les journées de soins au sens du PMSI, c'est-à-dire pour les soins hospitaliers qu'ils soient dispensés en établissement (séjours et séances) ou à domicile (journées), la CCHJSC dispose de la proximité de l'hôpital de St-Claude.

La carte ci-après indique les équipements de soins présents sur le territoire.

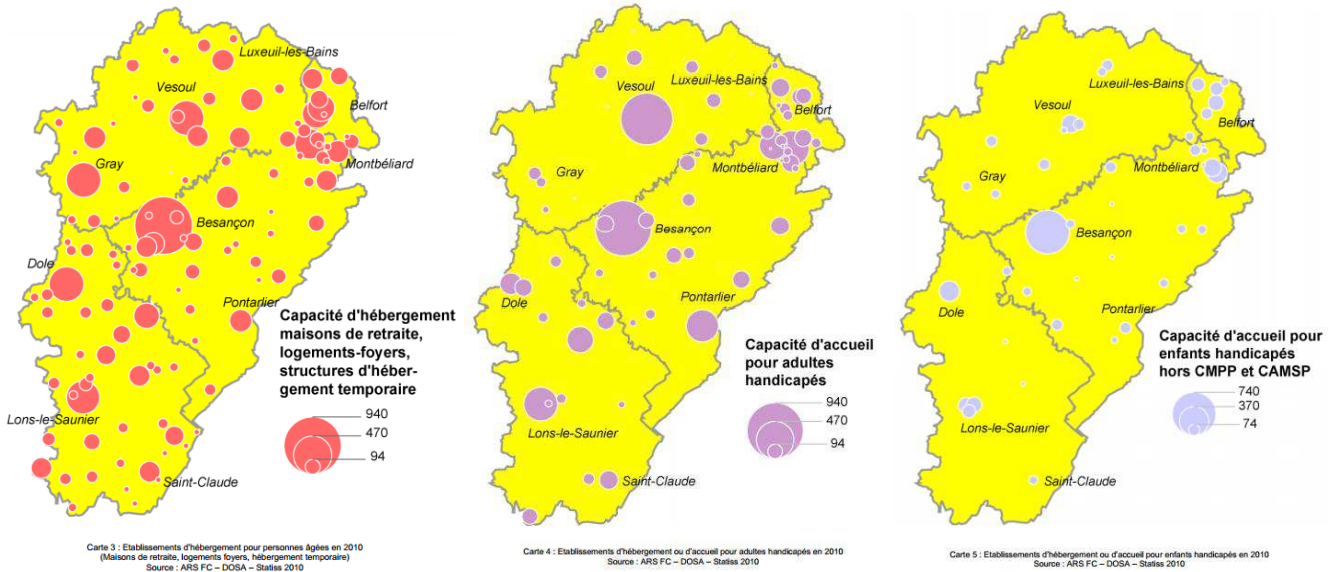


Source : Parthage ; Finess (décembre 2010)

- **Cartes de l'offre de soins, territoire de santé Franche-Comté : Lons-le-Saunier / Champagnole / Saint-Claude**

Le territoire de la CCHJSC apparaît comme un pôle de centralité médicale et dispose de capacités d'accueil complémentaires entre équipements hospitaliers, accueil des séniors, accueil d'adultes et d'enfants handicapés.

Les cartes ci-dessous replacent l'ensemble des structures et capacité d'accueils dans le Jura :



• **Le centre hospitalier Louis Jaillon de Saint-Claude :**

Le centre hospitalier de Saint Claude est depuis le 1er juin 2012 lié par une convention de direction commune aux centres hospitaliers de Champagnole, Lons le Saunier (établissement siège), Morez et Orgelet-Arinthod-Saint-Julien (CHI), dans le cadre d'une Communauté Hospitalière de Territoire.

Urgences, anesthésie, cardiologie, chirurgie ambulatoire, chirurgie orthopédique, chirurgie viscérale, EMSP, gastro-entérologie, gynécologie-obstétrique, hémodialyse, laboratoire, médecine interne, néphrologie, ophtalmologie, pédiatrie, pharmacie, radiologie, rhumatologie, RMB, SSP et unité de d'hospitalisation de courte durée.

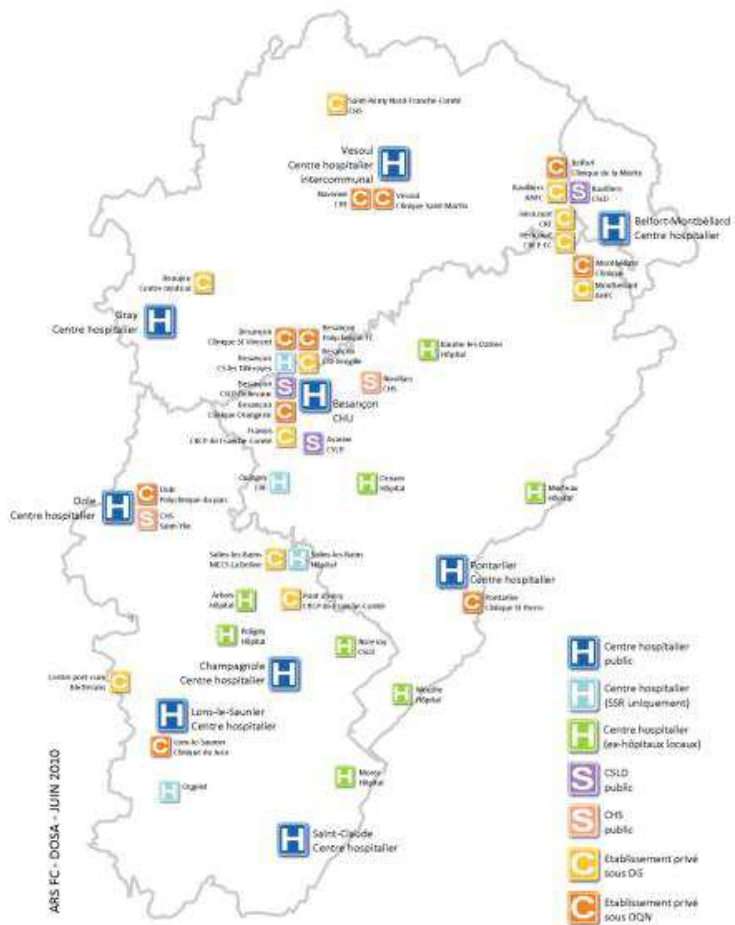
On y trouve aussi une Unité de Soins de Longue Durée et un hébergement EHPAD.

– **Capacité (places) :**

- Médecine : 51
- Chirurgie : 28
- Gynéco-obstétrique : 13
- SSR : 18
- USLD : 30
- EHPAD / Hébergement : 96

– **Équipements :**

- scanner : 1
- échographes doppler : 2
- radiologie numérisée : 2
- Accouchements par an : 492
- Nombres de lits : 17
- Nombre de salles de travail : 2



Carte 2 : Etablissements de soins de Franche-Comté en juin 2010
Source : ARS FC – DOSA – Juin 2010

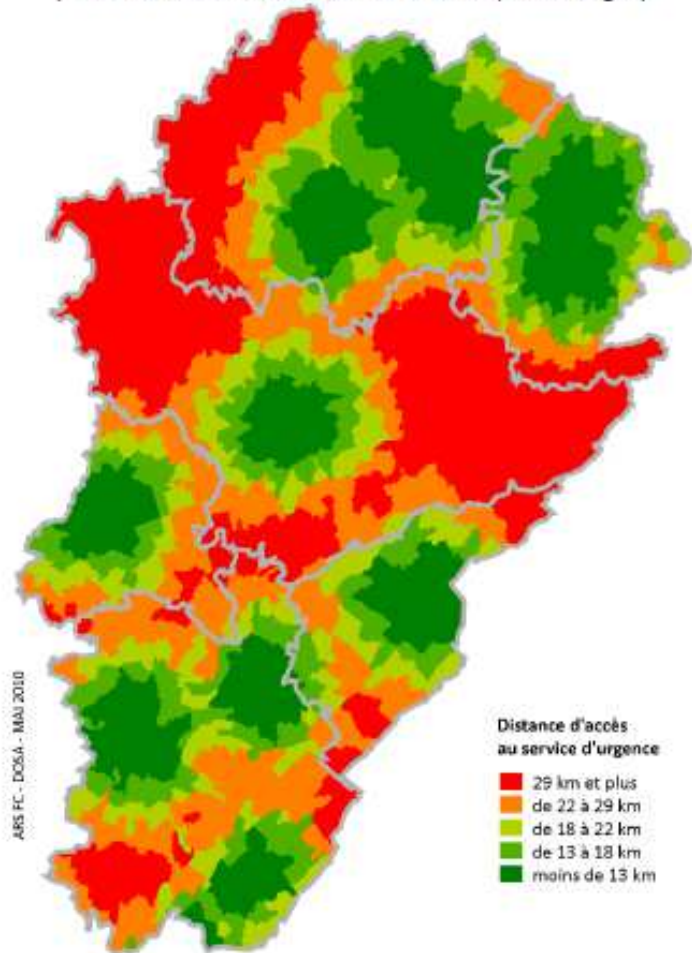
La planification de prise en charge de la demande urgente repose sur une stratégie de réponses territoriales adaptées à l'urgence et à la permanence des soins depuis l'amont :

- depuis l'amont et l'intervention des acteurs de premier recours au soin ;
- en passant par la place et fonctionnement des urgences au sein de l'hôpital ;
- jusqu'à l'aval des urgences, à l'hôpital, dans les services de soins de suite et jusqu'au retour à domicile.

Avec la présence d'un service d'urgence présent au Centre Hospitalier qui se base également sur la présence d'une équipe SMUR, le territoire de la CCHJSC apparaît comme un territoire globalement mieux doté face à la problématique de l'urgence.

L'hôpital de Saint-Claude a traité près de 11 168 passages aux urgences en 2009.

**Accessibilité aux services
d'urgence en Franche-Comté**
(contours des territoires de santé SROS III, 2004 en gris)



AFOM thème 1 : Population et santé

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Une position géographique au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Jura - Un territoire aux portes d'autres territoires inscrits dans une dynamique transfrontalière - La présence d'un centre hospitalier pluridisciplinaire – tête de pont du réseau de santé local offrant un accès cohérent et satisfaisant de proximité - Un accès à la santé d'urgence tout à fait acceptable pour un territoire à dominante rurale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une démographie contrastée qui est tirée par le bas par la ville centre qui subit une baisse marquée de sa population. - Un solde migratoire négatif à contresens du département du Jura - Un basculement de la structure de la population marquée par une désertion de la jeunesse et une augmentation importante des séniors. - Un revenu fiscal médian légèrement en retrait sur le territoire marquant un niveau de vie en-dessous de la moyenne nationale
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Développer le tissu associatif, notamment pour conserver une bonne qualité de vie compte tenu de l'augmentation de la proportion de personnes vivant seules, notamment dans les tranches d'âge les plus jeunes et plus âgées - Développer les services à la personne, notamment pour s'adapter au vieillissement de la population - Profiter de la position géographique pour capter une part de population renforçant l'attractivité (transfrontalier) 	<ul style="list-style-type: none"> - Vieillesse du personnel de santé posant un vrai problème de renouvellement générationnel - Une accessibilité aux soins qui se durcit pour certaines spécialités (dentaire) - Une population représentée pour moitié par des ouvriers et de retraités posant question sur la composition des Catégories Socio-Professionnelles - Une augmentation de la représentation des familles monoparentales qui tendent à fragiliser davantage les CSP

THEME 2 : MARCHÉ DU TRAVAIL, EMPLOI ET COHESION SOCIALE

Signe de la prospérité d'une région, la vitalité du marché du travail, de l'emploi et du système d'éducation et de formation est primordiale pour offrir à chaque citoyen des chances raisonnables de ne pas connaître le phénomène d'exclusion qui frappe de plus en plus de personnes. Tout comme les entreprises, les salariés ainsi que toutes les personnes susceptibles d'entrer sur le marché du travail constituent une richesse pour un territoire, qu'il s'agit de développer et de préserver en agissant notamment en matière d'accompagnement, de formation et de développement du capital humain. A ce titre, les systèmes d'éducation et de formation initiale et continue sont des facteurs importants pour le développement local, mais également toutes les actions permettant de créer des emplois à partir notamment de nouveaux gisements d'emplois, de rapprocher l'offre et la demande de travail et de compétences sur le marché, ainsi que celles favorisant la réinsertion des personnes en difficultés dans le marché du travail.

La situation de la population quant à l'emploi a des conséquences sur le tissu social. En effet, notamment en contexte de crise comme c'est le cas actuellement, il est important de veiller à l'équité de l'accès à l'emploi selon le sexe, l'âge, le niveau de diplôme etc. Les inégalités face à l'emploi peuvent en effet générer des phénomènes d'exclusion auxquels il faut rester vigilant. De plus, le niveau de formation et le secteur d'activité de la population active renseigne également sur les ressources du territoire pour son développement économique : selon les caractéristiques de la main d'œuvre présente sur le territoire, les gisements d'emploi et le potentiel de développement à favoriser seront en effet différents.

L'une des trois priorités centrales qui structurent la Stratégie Europe 2020, document d'orientation pour le développement de l'ensemble de l'Union européenne à l'horizon 2020, est la « croissance inclusive » : l'objectif est d'encourager une économie à fort taux d'emploi favorisant la cohésion sociale et territoriale, et qui permette de faire partager par tous les avantages de la croissance et de l'emploi, en donnant aux personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale les moyens de vivre dans la dignité et de participer activement à la société. L'une des traductions chiffrées de cet objectif, définie à l'échelle de l'ensemble de l'UE, est l'ambition de réduire de 20 millions le nombre de personnes menacées par la pauvreté sur le continent.

Cette ambition de « croissance inclusive » s'est renforcée dans les textes communautaires notamment suite aux effets de la crise économique et financière de 2008. A l'échelle d'un territoire comme celui de la CCHJSC, qui n'a pas été épargné par la crise et dont une partie de la population rencontre des difficultés économiques et sociales importantes, cette ambition de croissance inclusive se traduit notamment dans l'enjeu visant à favoriser et à développer le « Mieux Vivre Ensemble », objectif essentiel pour la cohésion d'un territoire et qui fait partie des principales préoccupations des habitants des Villes moyennes en France, selon les résultats d'une étude récente menée à l'échelle nationale. Cela implique, à côté des interventions en matière d'infrastructures et d'équipements, d'accorder aussi toute l'importance nécessaire à des mesures et services d'accompagnement de la population, et notamment de la population en situation de précarité et/ou d'exclusion.

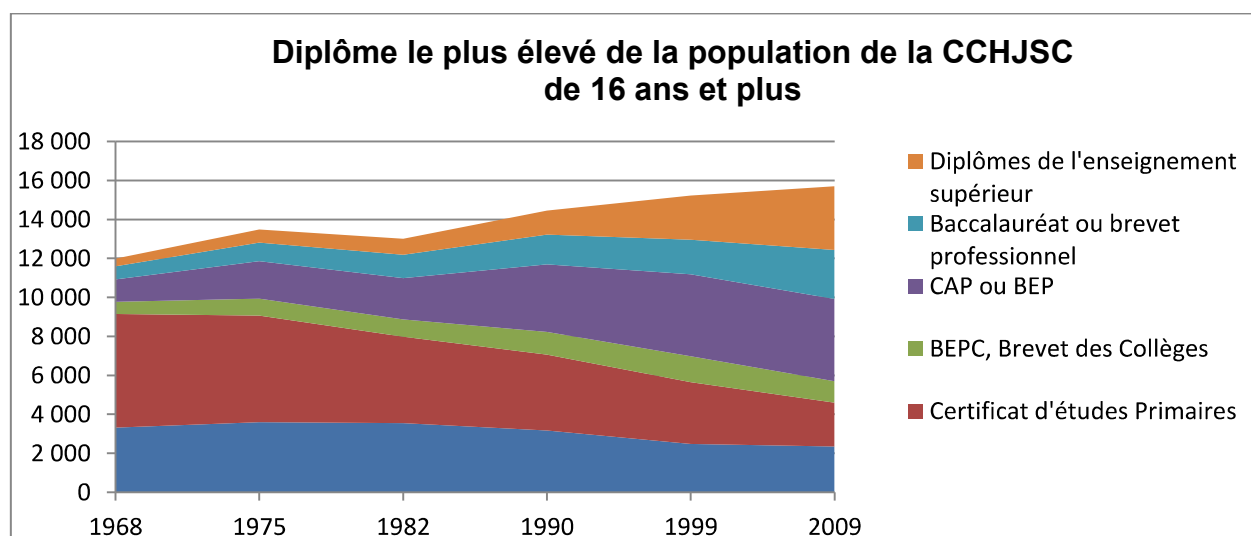
On s'intéresse dans cette partie aux caractéristiques de la population de la CCHJSC : son niveau de formation, le taux de chômage, le recours au temps partiel, les types de contrats etc. La partie suivante sera consacrée aux caractéristiques de l'emploi sur le territoire (secteurs d'activité, tissu économique etc.). La différence est qu'ici, nous considérerons l'emploi des personnes au lieu de résidence, alors que dans la partie suivante, nous prendrons en considération l'emploi au lieu de travail. Étant donné que les personnes travaillent de plus en plus fréquemment dans une autre commune que celle dans laquelle elles résident, cette distinction a son importance.

2.1. Niveau de formation

2.1.1. Situation globale : un niveau de formation en amélioration avec une élévation de la technicité

L'évolution du niveau de formation de la population de la CCHJSC suit la courbe du département du Jura. Cependant, la part des personnes de 16 ans et plus n'ayant aucun diplôme est nettement plus élevée que la moyenne départementale et régionale. En effet, alors que la proportion des non diplômés est de 18% à l'échelle départementale, la proportion est de 24% à l'échelle de la CCHJSC.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du niveau de formation de la population en âge de travailler de la CCHJSC depuis 1968.



Source : INSEE (RP 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2009)

En 2009, 41,1% de la population de plus de 15 ans de la CCHJSC avait un niveau de diplôme inférieur ou égal au CAP, contre une moyenne départementale de 38,9% et une moyenne nationale (France métropolitaine) en 2009 de 35,7%. La proportion de sans diplôme ou de personnes disposant d'un niveau de formation modeste est donc plus important dans la CCHJSC que dans les territoires de référence. En ce qui concerne la proportion de personnes de cette classe d'âge disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur, ils étaient 18,2 dans la CCHJSC (en 2009), 18,4% dans le Jura et 24,5% en France métropolitaine. La proportion de la population disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur est donc similaire dans la CCHJSC que dans le Jura (0,2 points de moins dans la CCHJSC que dans le Jura), mais cette proportion est inférieure de 6,3 points à celle constatée en France l'année précédente.

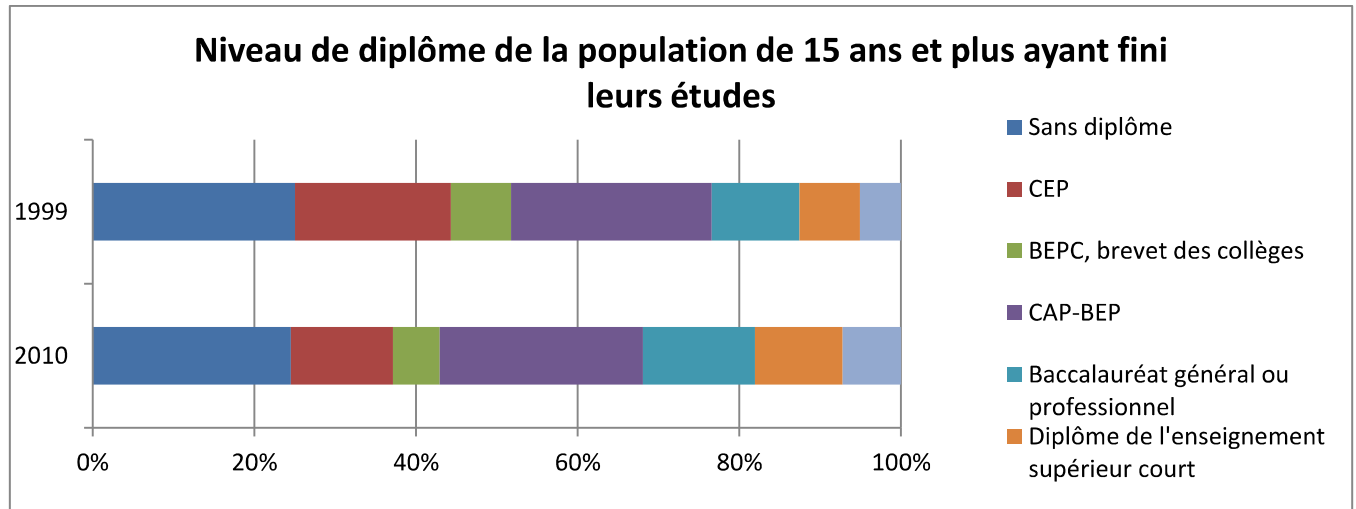
Le tableau ci-dessous présente la proportion de personnes de plus de 15 ans par diplôme le plus élevé obtenu, par sexe, en 2009 dans la CCPC.

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	17 209	8 376	8 833
Part des titulaires en % :			
- d'aucun diplôme	24,0	23,5	24,4
- du certificat d'études primaires	13,1	10,4	15,6
- du BEPC, brevet des collèges	6,0	4,6	7,3
- d'un CAP ou d'un BEP	25,0	30,4	19,9
- d'un baccalauréat ou d'un brevet professionnel	13,8	13,4	14,1
- d'un diplôme de l'enseignement supérieur court	11,0	10,3	11,7
- d'un diplôme de l'enseignement supérieur long	7,2	7,5	6,9

Source : Insee, RP2009 exploitation principale.

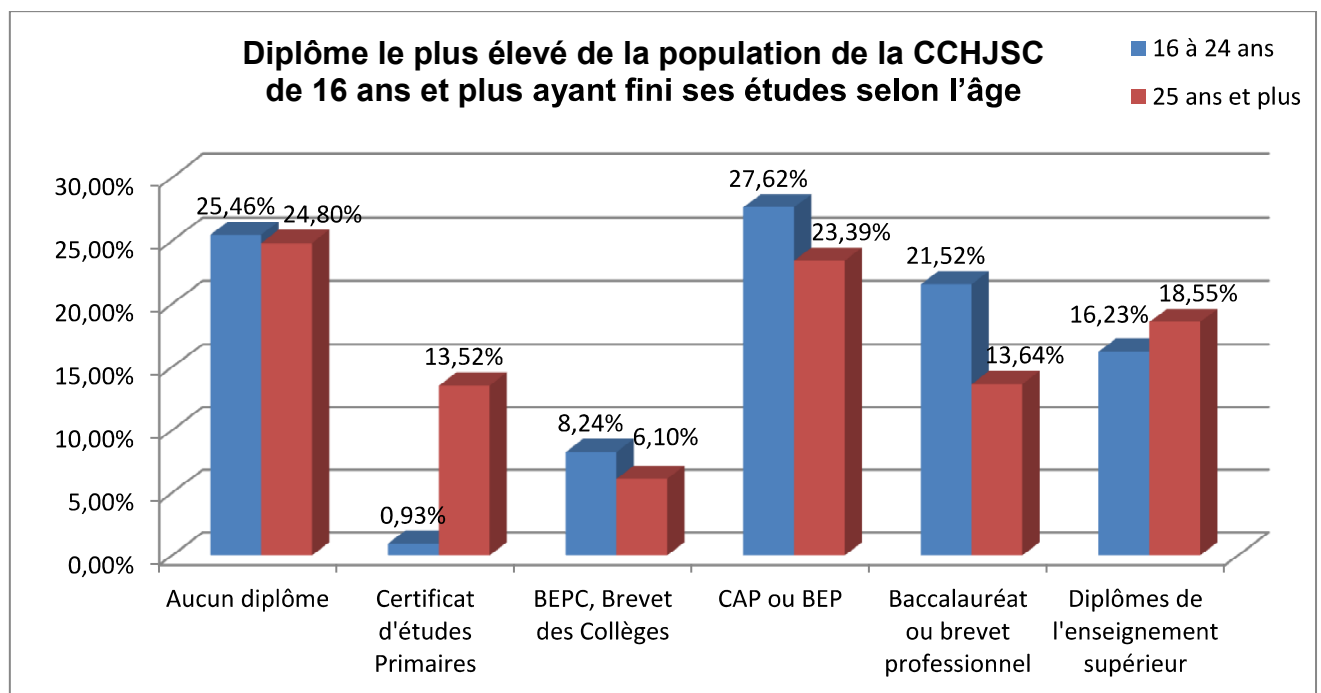
On constate que globalement, les femmes sont légèrement mieux formées que les hommes : la proportion de femmes ayant au moins le baccalauréat est de 32,7% contre 31,2% pour les hommes.

Les proportions de l'évolution de la qualification sont globalement identiques aux zones de comparaisons départementales, régionales ou nationales.



2.1.2. Niveau de formation selon l'âge : une forte proportion de jeunes sortis du système scolaire sans diplôme

Le graphique ci-dessous permet de rendre compte du niveau de formation selon l'âge.



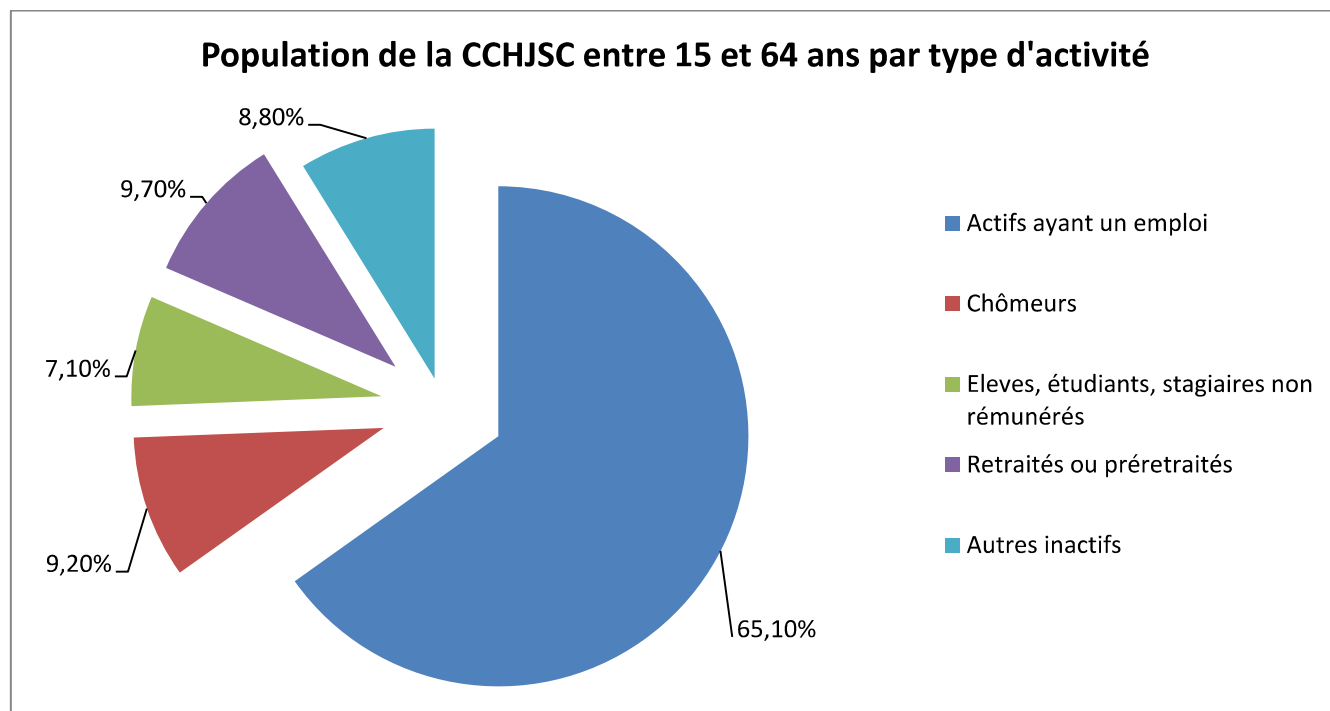
Source : INSEE (RP 2009)

La disparition du CEP en 1989 explique l'absence de données pour la tranche des 16 à 24 ans pour de niveau de diplôme. La proportion de jeunes sans diplômes est préoccupante : 25,46% des 16 à 24 ans de la CCHJSC sont sortis du système scolaire sans diplôme. A titre de comparaison, le taux 8,5% des 20 à 24 ans n'avaient aucun diplôme ou le CEP en 2011 en France métropolitaine (cette statistique prenant donc en compte les personnes encore scolarisées). Le diplôme étant corrélé à la CSP, elle-même en lien avec le salaire horaire et le taux de chômage, la forte proportion de jeunes sans diplôme aura des impacts sur le niveau de vie de cette génération.

2.2. Situation quant à l'emploi : un taux de chômage en forte augmentation, touchant surtout les jeunes

2.2.1. Composition de la population : un ratio entre population active et inactives dans la moyenne départementale

La proportion d'actifs des 15-64 ans est de 65,1% en 2009, les inactifs représentaient quant à eux 34,9%. Le graphique ci-après présente les parts de population de 15 à 64 ans par type d'activité.



Source : INSEE (RP 2010)

Ces chiffres sont très similaires à ceux du département des Vosges en 2009, présentés dans le tableau ci-dessous.

- **Population de 15 à 64 ans par type d'activité dans la CCHJSC**

	CCHJSC		Jura		Franche-Comté		France métropolitaine	
	2009	1999	2009	1999	2009	1999	2009	1999
Ensemble	14473	14949	162 817	157 672	751 458	727 221	40 517 606	38 142 090
Actifs	74,40%	74,80%	73,40%	71,00%	72,50%	68,90%	71,90%	69,30%
Actifs ayant un emploi	65,10%	68,80%	66,40%	64,70%	64,80%	61,50%	63,80%	60,20%
Chômeurs	9,20%	5,90%	7,00%	6,00%	7,70%	7,10%	8,10%	8,90%
Inactifs	25,60%	25,20%	26,60%	29,00%	27,50%	31,10%	28,10%	30,70%
Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés	7,10%	9,50%	8,40%	10,50%	9,70%	12,70%	10,40%	12,60%
Retraités ou préretraités	9,70%	7,00%	10,20%	8,50%	9,40%	7,90%	8,80%	7,50%
Autres inactifs	8,80%	8,70%	8,10%	10,00%	8,50%	10,50%	8,90%	10,60%

Source : INSEE (RP 1999, 2009)

On remarque que la part des chômeurs dans la population des 15 à 64 ans de la CCHJSC, qui était plus bas que le taux départemental en 1999, a augmenté de 4 points entre 1999 et 2009.

2.2.2. Taux de chômage : une hausse très importante, qui touche plus d'un quart des moins de 25 ans

En ce qui concerne plus précisément le taux de chômage, c'est-à-dire la part des chômeurs dans la population active, la situation de la CCHJSC comparée à celle du Jura est dégradée. En effet, comme on le voit dans le tableau ci-dessous, le territoire de la CCHJSC souffrait moins du chômage que le département en 1999, alors qu'en 2009 la population de la CCHJSC est beaucoup plus exposée que la population Jurassienne dans son ensemble au chômage. Le taux de chômage sur la période s'est accru de 4,5 points dans la CCHJSC.

Taux de chômage par sexe dans la CCHJSC

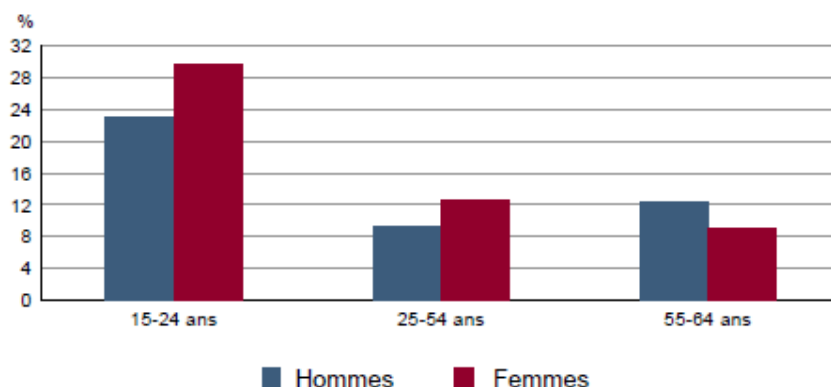
	CCPC - 2009	CCPC - 1999	Jura -2009	Jura - 1999	Région - 2009	Région- 1999	France - 2009	France - 1999
Ensemble	12,40%	7,90%	9,50%	8,50%	10,60%	10,20%	11,20%	12,90%
Hommes	11,20%	6,80%	8,60%	6,90%	9,70%	8,00%	10,40%	11,00%
Femmes	13,80%	9,20%	10,50%	10,50%	11,70%	13,10%	12,20%	15,00%

Source : INSEE (RP 2009, 1999)

On remarque que les femmes comme les hommes ont été touchés de manière quasi identique par la hausse du taux de chômage (+4,5 points environ entre 1999 et 2009). Cependant, les femmes restent plus exposées que les hommes au chômage (1,4 point d'écart en 2009).

La situation globale du territoire s'est considérablement dégradée par rapport aux zones de comparaisons.

Le chômage touche plus durement les jeunes (- de 25 ans) en général. C'est également le cas sur le territoire de la CCHJSC : environ 23% des hommes et environ 30% des femmes de la population active de moins de 25 ans est au chômage en 2009. Le graphique ci-dessous illustre les disparités qui peuvent exister par tranche d'âge et par sexe.



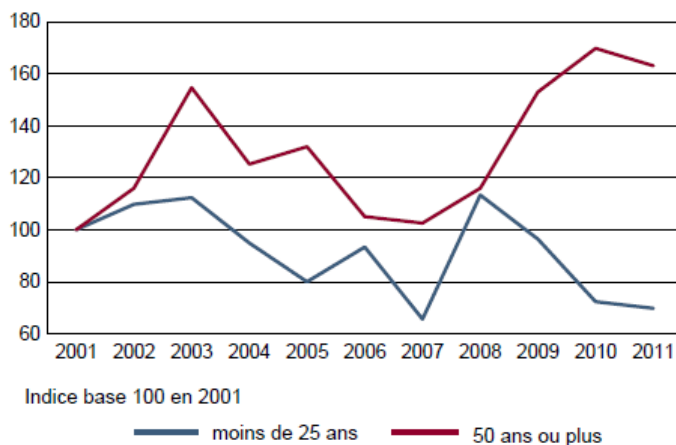
Source : Insee, RP2009 exploitation principale.

En confrontant les données avec les autres zones de comparaisons on constate que le chômage des jeunes est une réelle caractéristique du territoire et représente un réel enjeu pour la CCHJSC. Le taux de chômage des jeunes femmes de la CCHJSC est d'environ 7 points supérieur à celui observé dans le Jura, celui des jeunes hommes de 4 points. Dans la tranche d'âge des 25-54 ans, la CCHJSC présente des taux de chômage très similaires, bien que supérieurs, à ceux constatés dans le Jura (différence de 2 points pour les hommes et de 3 points pour les femmes). Pour les seniors (55 ans et plus), les hommes de la CCHJSC souffre d'un taux de chômage d'environ 4 points au-dessus de la moyenne départementale (contre une différence de seulement 1 point pour les femmes).

Ainsi, si la différence de taux de chômage des hommes et des femmes est particulièrement défavorable pour les jeunes femmes et pour les seniors masculins. Pour la catégorie des plus de 55 ans, tous les autres espaces de comparaisons laissent apparaître un taux de chômage inférieur pour les hommes que pour les femmes. Cet état de fait peut globalement correspondre avec la désindustrialisation observée du

territoire avec pour conséquence la remise sur le marché du travail d'un grand nombre de séniors de l'industrie et notamment du monde ouvrier.

Si on regarde maintenant l'évolution du nombre de demandeurs d'emplois en fin de mois (DEFM) entre 2001 et 2011, on observe clairement les effets de la crise : à partir de 2007, le nombre de DEFM augmente très fortement, notamment chez les 50 ans et plus.

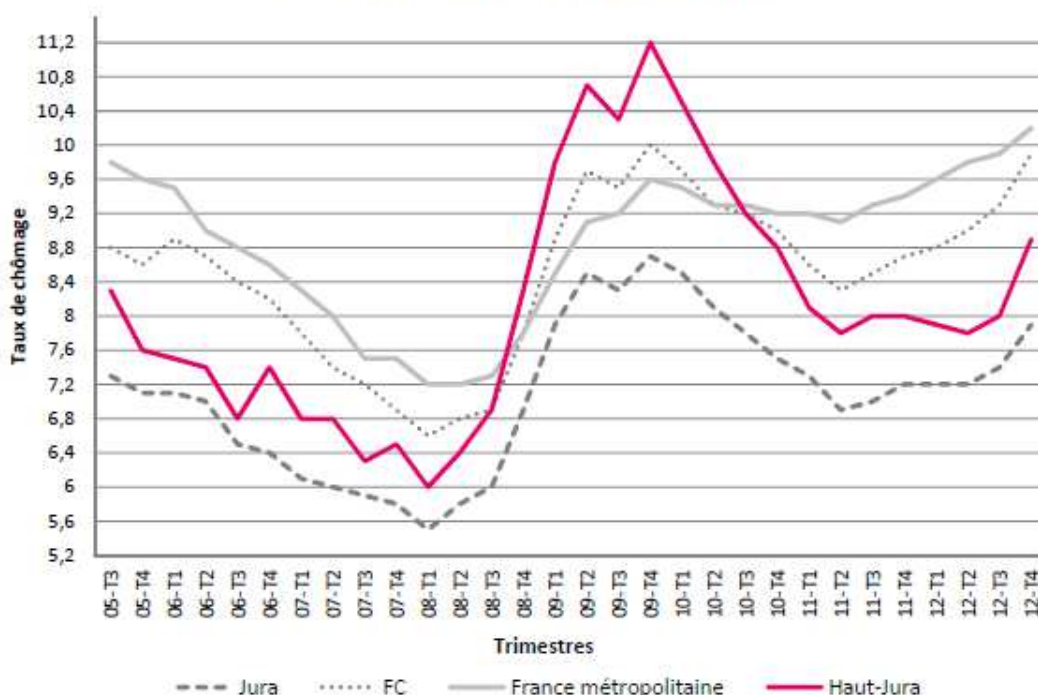


Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Source : Pôle emploi, Dares, Statistiques du marché du travail.

A l'échelle du Haut-Jura on constate que le pic de la crise était enregistré sur l'année 2009 dépassant même toutes les zones de comparaison et qu'une amélioration sensible était observée jusqu'au 2^{ème} trimestre 2011. Malheureusement le taux de chômage repart à la hausse.

Evolution du taux de chômage par trimestre du 3e trimestre 2005 au 4e trimestre 2012



Source : cité Haut-Jura – Insee traitements DIRECCTE/CITE Haut-Jura

Une première analyse pourrait laisser croire que le territoire s'en sort peut-être mieux que la région Franche-Comté ou le reste de la France, mais il faut coupler cette donnée avec la décroissance démographique assez brutale observée.

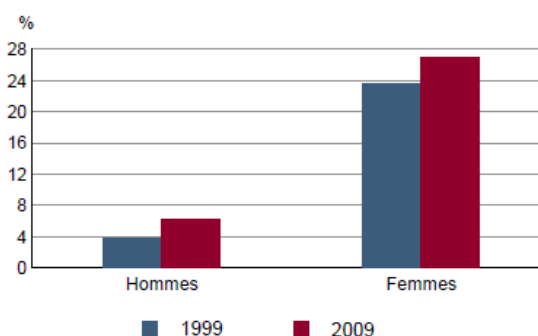
L'année 2013 semble encore s'inscrire dans des perspectives moroses avec d'autres fermetures d'unités industrielles annoncées au début de l'été.

2.3. Précarité de l'emploi

Le type de contrat influence la qualité de vie ainsi que le niveau de revenu : le recours au temps partiel par exemple libère du temps de loisir, mais diminue également le niveau de revenu. Les contrats à durée déterminée ou en intérim quant à eux augmentent la précarité des situations : les prêts bancaires à la consommation sont très difficiles à obtenir dans ces situations. Ainsi, le statut (salarié ou non) et la condition d'emploi (Cdi, CDD, intérim, indépendant, employeur etc.) donnent des informations quant à la situation plus ou moins précaire d'une population. Les discriminations sont également à prendre en considération, afin de mettre en œuvre des politiques adaptées auprès des personnes les plus fragiles. La CCHJSC n'aura pas directement la charge de ces aspects, mais elle n'en demeure pas moins un des partenaires des entreprises et des acteurs du marché de l'emploi sur son périmètre. De plus, les actions de développement économiques de la CCHJSC lui permettent de développer des liens privilégiés avec les employeurs sur son périmètre, ce qui fait de la Communauté de Commune un des partenaires pour le suivi des conditions d'emploi.

2.3.1. Temps de travail : un recours au temps partiel en hausse mais en-dessous de la moyenne

En 2009, la part de salariés sur le total des actifs occupés de la CCHJSC était de 89,7%, contre une moyenne départementale de 86,2%. La part des temps partiels représente 14,6% de l'emploi salarié sur le territoire alors qu'il est de 17,4% dans le département du Jura et de 17,6% dans la région Franche-Comté.



Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

On remarque que la proportion d'hommes à temps partiel est par contre conforme aux moyennes des zones de comparaison.

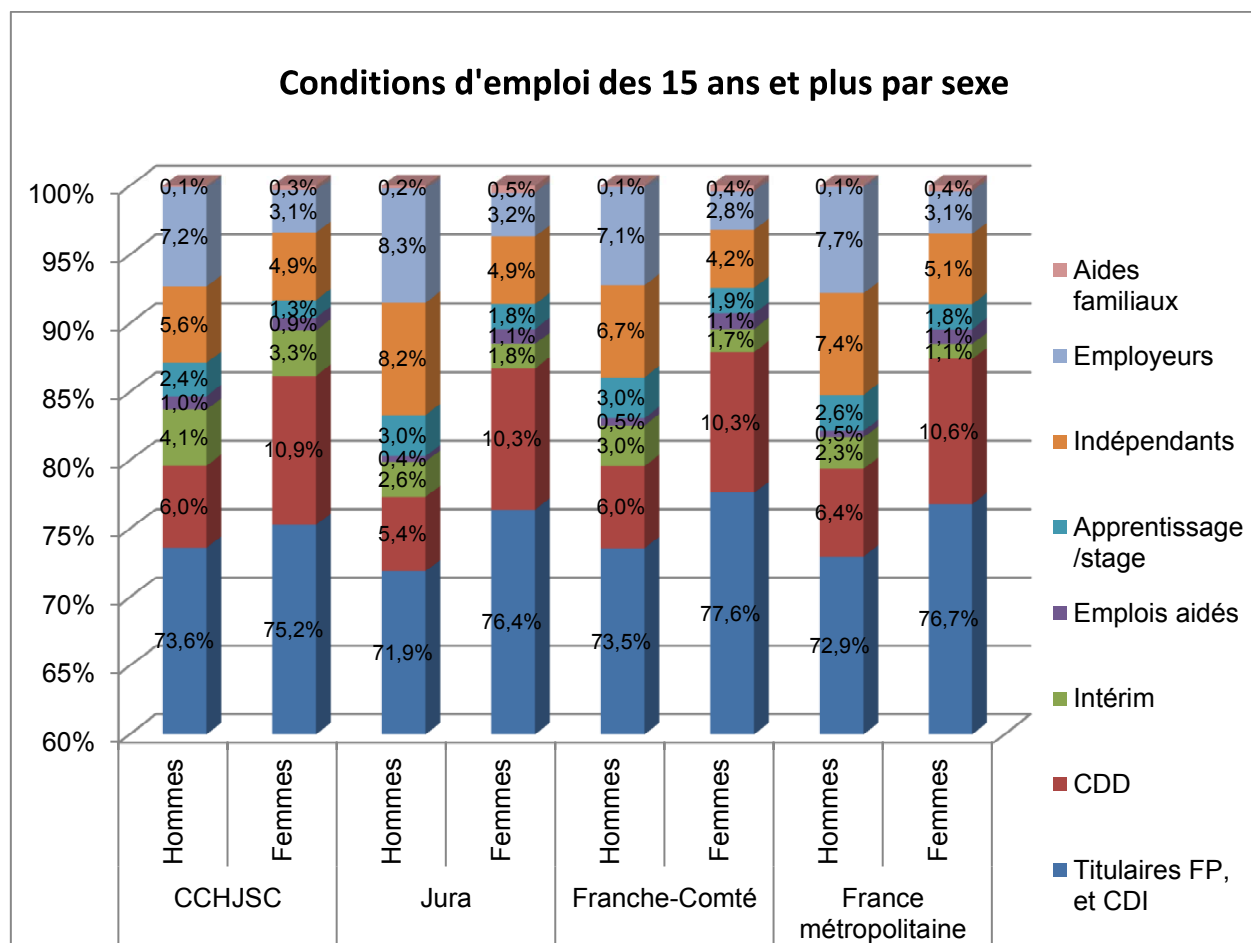
On constate que 26,7% des femmes sont employées à temps partiel alors que les taux départementaux et régionaux sont plus élevés respectivement à 32,8% et 33,6%.

Cette situation peut masquer des situations de temps partiel subit : la difficulté pour trouver un mode de garde pour les enfants poussent certaines familles à faire le choix du temps partiel pour un des deux parents, très souvent la mère. Des raisons économiques peuvent également pousser les entreprises à proposer le temps partiel, le plus souvent là encore aux femmes (eu égard à leur poste et leur position dans la société).

2.3.2. Statut d'emploi : beaucoup de contrats stables, mais une plus forte proportion de femmes en situation précaire

En ce qui concerne le statut d'emploi, la proportion de femmes salariées est plus grande que celle des hommes salariés : 91,7% des femmes actives occupées sont salariées contre 87,1% des hommes en 2009.

Le graphique ci-après permet de comparer les situations quant aux conditions d'emploi par sexe dans la CCHJSC, dans le département, dans la région et en France en 2009.



Source : INSEE (RP 2009)

On note que la proportion de femmes embauchées en CDD est beaucoup plus importante que la proportion d'hommes dans le même cas, que ce soit dans la CCHJSC ou dans le Jura. Les femmes sont en revanche très peu nombreuses à être employeurs. La proportion d'employeurs féminins est similaire dans la CCHJSC et dans le Jura, par contre l'écart de proportion entre les hommes et les femmes employeurs est moins accentué dans la CCHJSC que dans le Jura.

Ces caractéristiques ont des effets sur le salaire horaire et sur le niveau de revenu, étant donné que le salaire horaire est souvent moins avantageux pour les temps partiels ou pour les CDD que pour les CDI ou les temps complets.

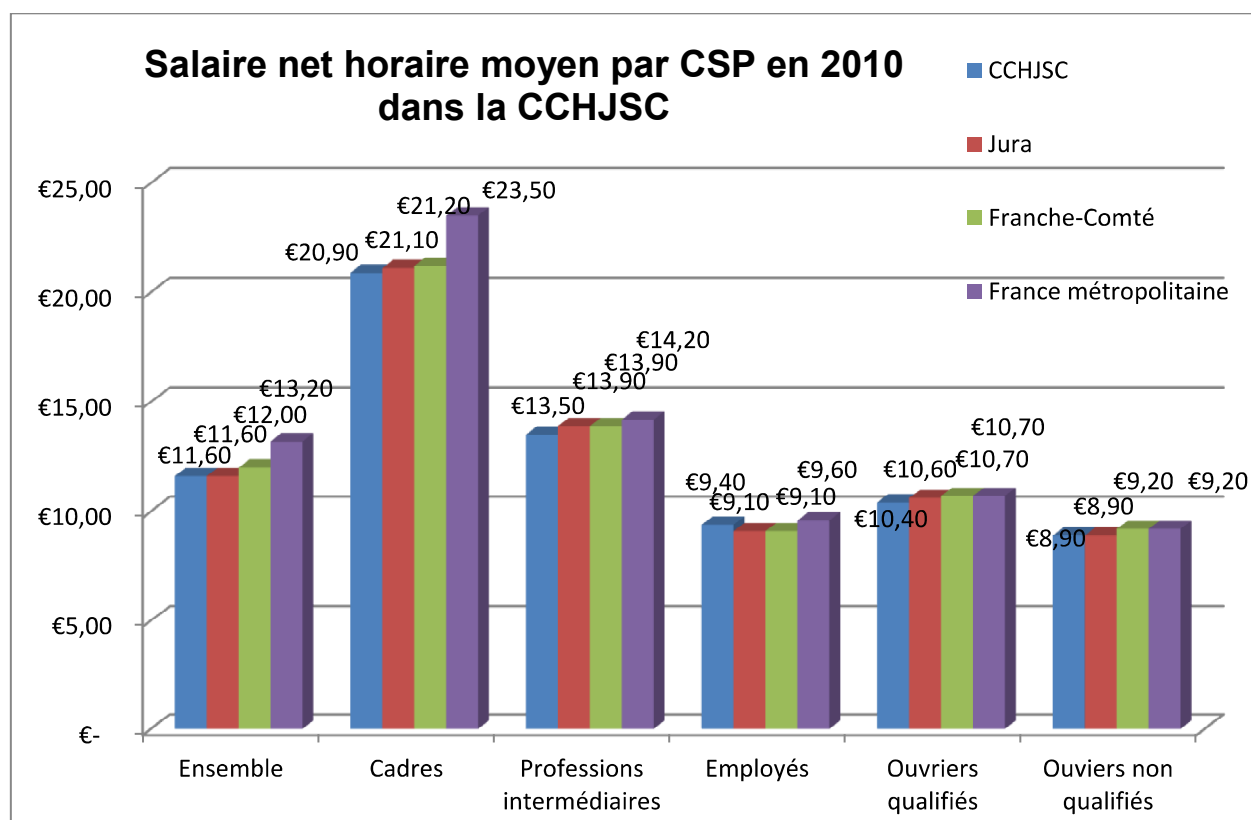
2.4. Revenus et salaires : des niveaux dans la moyenne départementale

2.4.1. Salaires horaires : des salaires inférieurs dans la CCHJSC et dans le Jura que dans le reste de la France, une tendance durable

Le salaire horaire moyen des salariés résidents dans la CCHJSC se situe en-dessous de celui constaté au niveau régional. Il est exactement au même niveau que la moyenne départementale soit à 11,6 € net horaire alors qu'en moyenne il est de 12€ en région Franche-Comté et de 13,2€ en France métropolitaine.

Cette tendance s'inscrit dans la durée, puisque la situation est globalement identique depuis 2004.

On constate en outre (cf. graphique ci-dessous) que seuls les employés ont un salaire légèrement supérieur dans la CCHJSC que dans la plupart des zones de comparaison : pour toutes les autres CSP, les salaires horaires des actifs de la CCHJSC sont moins élevés que dans le département, la région ou le reste de la France.



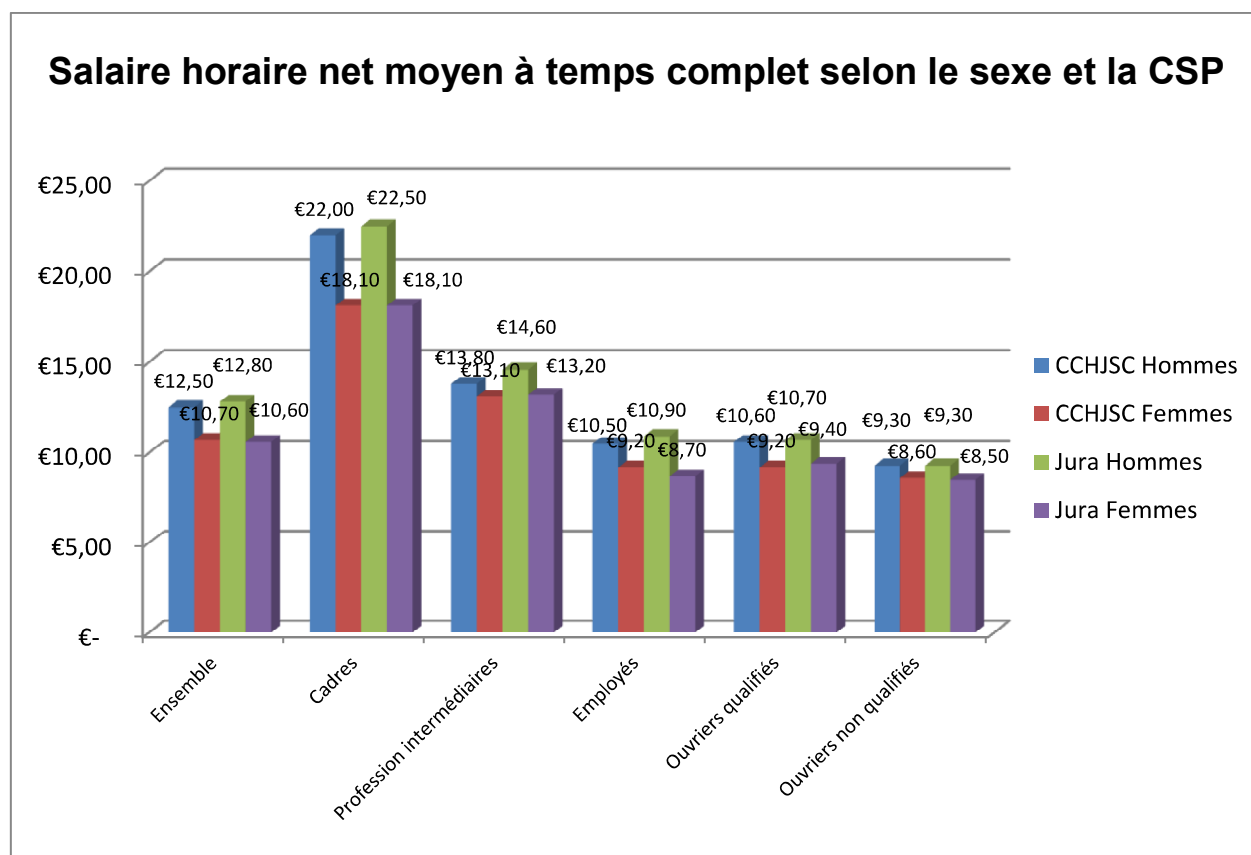
Source : Insee, DADS, Fichier Salariés au lieu de résidence

Les cadres de la CCHJSC ont un salaire horaire net moyen supérieur de 80% au salaire horaire net moyen de l'ensemble de la population. Dans le Jura, cette différence est de 81,8%, et en France de 78%.

Le **salaire horaire par CSP varie selon le temps de travail** : en règle générale, le salaire horaire moyen à temps partiel est moindre que le salaire horaire à temps plein : sur le territoire de la CCHJSC, en moyenne, les personnes à temps partiel gagnent 7,7% de moins que les personnes à temps plein par heure. Cette différence est de 11,5% dans le Jura et 22,5% dans le reste de la France. Les salariés à temps partiel sont globalement mieux payés que dans les autres zones de comparaisons.

Le salaire horaire varie également en fonction du sexe. Dans la CCHJSC, le salaire horaire des hommes salariés à temps complet est de 14,4% supérieur à celui des femmes en 2010. Dans le Jura, cette différence est de 17,2%, en France de 17,1%.

Le graphique ci-après permet de comparer les niveaux de salaires horaires des salariés à temps complet des hommes et des femmes selon la CSP, pour la CCHJSC et le Jura.



Source : INSEE, DADS, Fichier Salariés au lieu de résidence

Enfin, **le salaire horaire peut varier selon l'âge**, le salaire horaire augmentant avec le niveau d'expérience et donc corrélativement avec l'âge. Ainsi, le salaire net horaire moyen des hommes de 18 à 25 ans dans la CCHJSC est inférieur de 28% au salaire horaire net moyen pour l'ensemble des actifs occupés. Cette différence est de 16,8% pour les femmes de 18 à 25 ans de la CCHJSC. Cette différence représente 2,7€ de l'heure de moins par rapport à l'ensemble des classes d'âge, contre une différence de 3€ sur l'ensemble de la France.

L'ensemble des classes d'âges présentent un salaire net moyen en-dessous de la moyenne des autres zones de comparaisons à l'exception des séniors de plus de 50 ans employés à temps partiel qui présentent un salaire net moyen généralement plus intéressant. En effet les hommes à temps non complet de plus de 50 ans gagnent en moyenne 18,4€/heure alors que dans le Jura le salaire net des de 17,3€, en région de 16,8€ et 16,6€ à l'échelle de la France métropolitaine.

2.4.2. Salaire horaire net moyen par classe d'âge :

	Temps complet		Temps non complet	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
18 - 25 ans	8,9	9,0	8,2	9,1
26 - 49 ans	10,6	12,1	10,3	11,8
50 ans ou plus	11,4	14,6	10,1	18,4

Note : les moins de 18 ans et les non déclarés sont exclus.

Champ : tableaux standards, poste principal non annexe.

Source : Insee, DADS - Fichier Salariés au lieu de résidence.

AFOM thème 2 : Marché du travail, emploi et cohésion sociale

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Des emplois qualifiés offrant souvent des contrats stables - Un recours au temps partiel plus faible - Un emploi féminin plus stable et plus important sur le territoire - Un taux de concentration des emplois important permettant au territoire de satisfaire aux besoins de la population - Une forte technicité croissante des emplois 	<ul style="list-style-type: none"> - Un chômage qui frappe ¼ des jeunes du territoire - Un salaire moyen légèrement inférieur à la moyenne départementale mais qui tend à se réduire - Un taux de chômage en forte augmentation en lien avec la désindustrialisation du territoire - Une forte proportion des jeunes sortant du dispositif de formation sans diplôme
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur le réseau des TPE et PME du territoire pour consolider l'emploi - Miser sur la formation par alternance pour tenter de capter des jeunes sur le territoire notamment autour des filières d'excellence - Faire du territoire une terre d'accueil des cadres pour les entreprises innovantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Un vieillissement de la population ne permettant pas de renouveler l'emploi qualifié sur le territoire - La poursuite du processus de désindustrialisation sans être en capacité de compenser les pertes d'emplois sur le territoire